



FONDATION POUR LES AIRES PROTÉGÉES  
ET LA BIODIVERSITÉ DE MADAGASCAR

# RAPPORT ANNUEL 2020





# LE MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**C**e rapport annuel 2020 est un message d'optimisme, il reflète le succès de tous ceux qui se sont donnés la main pour, ensemble, construire un environnement sain et un avenir meilleur. L'année écoulée a ébranlé le monde entier mais elle a aussi démontré que la vision stratégique et la solidarité sont nos meilleurs atouts pour faire face aux crises.

La FAPBM est une institution financière. L'économie mondiale a une influence importante sur la sécurité et la rentabilité de nos placements et investissements financiers. Avec la pandémie de Covid-19 et son impact économique, des moments de doute ont pu traverser les esprits. Malgré cela nous avons gardé toute notre confiance en nos politiques et nos stratégies d'investissement. Ce rapport justifie que cette confiance était bien placée, car la FAPBM a clôturé l'année avec des résultats très satisfaisants.

La FAPBM est surtout un partenaire des gestionnaires d'aires protégées. Nous avons voulu les accompagner dans ces moments difficiles. Ce choix s'est imposé lorsque les communautés locales ont dû faire face à une crise économique sans précédent, limitant l'accès aux marchés locaux. Cette décision était déterminante lorsque le tourisme, principale source de revenus propres des parcs nationaux et réserves, n'a plus tenu ses promesses. Ensemble, nous avons recherché les meilleures solutions pour dresser un filet de sécurité digne et humain pour franchir l'année 2020 et construire le futur.

Pour conclure, puissions nous saisir cette occasion pour saluer la vision de nos fondateurs et de toute la communauté environnementale qui a toujours soutenu la FAPBM. Cette année, au plus fort de la crise sanitaire et économique, la FAPBM a rempli sa mission et a démontré qu'elle pourra continuer à le faire durant de longues années.

Enfin, sur une note personnelle, l'alternance du Conseil d'Administration se tiendra en 2021. Avec ce renouvellement s'achève mon mandat au sein du Conseil. Ces années étaient riches en rencontres : d'abord avec la mission noble d'une Fondation et également avec des personnes exceptionnelles. Elles m'ont permis de découvrir de belles valeurs comme le courage, l'optimisme et le travail en équipe, au service de la préservation du patrimoine naturel de Madagascar. Merci à tous et merci à ceux qui viendront encore enrichir l'histoire de la FAPBM.

**Sahondra Rajoelina**

*Présidente sortante du Conseil  
d'Administration de la FAPBM*

# LE MOT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF



La pandémie aura laissé son empreinte sur l'année 2020. Ses conséquences se sont fait sentir au niveau des aires protégées, l'ensemble des indicateurs de conservation et de performance de gestion ayant été vu à la baisse. Cependant, l'année 2020 a aussi été une source d'espoir car les aires protégées financées par la FAPBM ont fait montre de résilience.

Il n'en demeure pas moins que la pandémie a plus que jamais mis en évidence la nécessité d'un mécanisme de financement robuste et durable à l'épreuve des crises, dédié aux aires protégées. Dans ce contexte difficile, la FAPBM a pu poursuivre, voire augmenter, ses subventions annuelles, fidèle à sa mission de financement pérenne du Système des aires protégées de Madagascar (SAPM). De plus, elle a déployé des financements additionnels pour les communautés et mobilisé des financements d'urgence pour les AP de son réseau et en dehors de son réseau.

Enfin, l'année 2020 aura été marquée par le renouvellement des engagements de nos partenaires en faveur de la biodiversité de Madagascar. L'extension du capital grâce aux contributions de Conservation International et de l'Agence Française de Développement, nous permettra prochainement d'élargir le nombre d'aires protégées soutenues.

Sur cette note d'optimisme, je vous souhaite une bonne lecture.

***Alain Liva Raharijaona***

*Directeur Exécutif de la FAPBM*

# SOMMAIRE

- 1.** L'année 2020 en chiffres ..... 6
- 2.** 15 ans au service des AP de Madagascar ..... 9
- 3.** Les indicateurs-clés du Plan stratégique 2017-2021 affectés par la Covid-19 ..... 13
- 4.** Une confiance renouvelée des contributeurs ..... 14
- 5.** Une hausse des menaces sur la biodiversité ..... 16
- 6.** Les communautés préservées de la crise... 22
- 7.** Une forte croissance des financements..... 26
- 8.** La réponse de la FAPBM à la pandémie de Covid-19 ..... 31
- 9.** Les gestionnaires des AP impactés par la pandémie ..... 33
- 10.** La Fondation, mécanisme financier pour les projets en faveur de la biodiversité..... 36
- 11.** Une performance solide des investissements financiers ..... 38
- 12.** Une consolidation du réseau international .... 42
- 13.** Une campagne de levée de fonds en préparation ..... 44
- 14.** Les Etats financiers 2020 audités..... 45
- 15.** La Gouvernance ..... 53

# 1. L'ANNÉE 2020 EN CHIFFRES

## FINANCEMENT PÉRENNE DES AP ■



**8,9 milliards MGA**  
(2,5 millions USD) de financements totaux

**7,8 milliards MGA** (2,2 millions USD) de financements accordés à partir des revenus du capital

**88 millions MGA**  
(24 000 USD) au titre du Fonds d'Intervention Spéciale (FIS)



**29 %** du budget annuel des nouvelles aires protégées (NAP) appuyées (36 % hors AP Makira)



**28 %** du budget annuel des AP de Madagascar National Parks appuyées

## NOUVELLES CONTRIBUTIONS AU CAPITAL ■



**8 millions EUR** de contribution de l'AFD

**4,5 millions USD** de contribution de GEF6 CI

**88 millions USD** de capital au 31 décembre 2020 (74,8 millions USD au 31 décembre 2019)

## RÉPONSES A LA PANDEMIE DE COVID-19 ■



**980 millions MGA** (272 mille USD) d'avances sur le Sinking Fund de KfW en faveur de Madagascar National Parks

**114 millions MGA** (32 mille USD) de dons pour les communautés riveraines (don Covid)

**6 550 bénéficiaires** du don Covid

## APPUIS AUX COMMUNAUTÉS ■



**19 Chaînes de valeurs<sup>1</sup>** soutenues

**12 675 bénéficiaires** des Chaînes de valeur (12 127 en 2019)

**3 108 emplois créés** pour la protection des AP (3 064 en 2019)

**3,5 millions de personnes** dans les zones périphériques bénéficiaires des services écosystémiques des AP

<sup>1</sup> La chaîne de valeur se constitue de l'ensemble des acteurs et processus qui interviennent avant, pendant et après une activité génératrice de revenu. L'objectif étant de renforcer la pérennisation des activités génératrices de revenus et d'améliorer durablement les revenus des ménages.

## ■ CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

**36** AP appuyées,  
représentant 3 500 000 ha

**5** AP bénéficiaires du FIS

**1** AP bénéficiaire du Fonds  
d'appui au Renforcement des  
NAP ( FAR-NAP)



**42** espèces animales en  
danger critique d'extinction  
(+5 vs 2019)

**0** extinction d'espèces  
animales (sur 319 espèces)

**52** espèces végétales en  
danger critique d'extinction  
(+5 vs 2019)



**0** extinction d'espèces  
végétales (sur 13 200  
espèces)

**2,52** Indicateur  
d'intégrité biotique<sup>2</sup> (2,69 en  
2019)

**1,22 %** de taux de  
déforestation dans les AP  
financées en 2020 (0,42 % en  
2019)

## ■ PERFORMANCES DES GESTIONNAIRES D'AP<sup>3</sup>



**IEG (MNP) :**  
**73,12 %**  
(71,25 % en 2019)



**METT (NAP) :**  
**74,70 %**  
(71,65 % en 2019)



**KPI - MNP :**  
**73,61 %**  
(78,15 % en 2019)



**KPI - NAP :**  
**71,21 %**  
(76,26 % en 2019)

## ■ PERFORMANCES DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

**7,3 %** de  
**performance globale**  
du portefeuille (+12,7 % en  
2019)

**100,8** millions USD  
de valeur du portefeuille


**3,8** millions USD de  
marge par rapport au capital  
revalorisé




<sup>2</sup> Voir Annexe 1

<sup>3</sup> Voir Annexe 1

# 36 AIRES PROTÉGÉES FINANÇÉES EN 2020

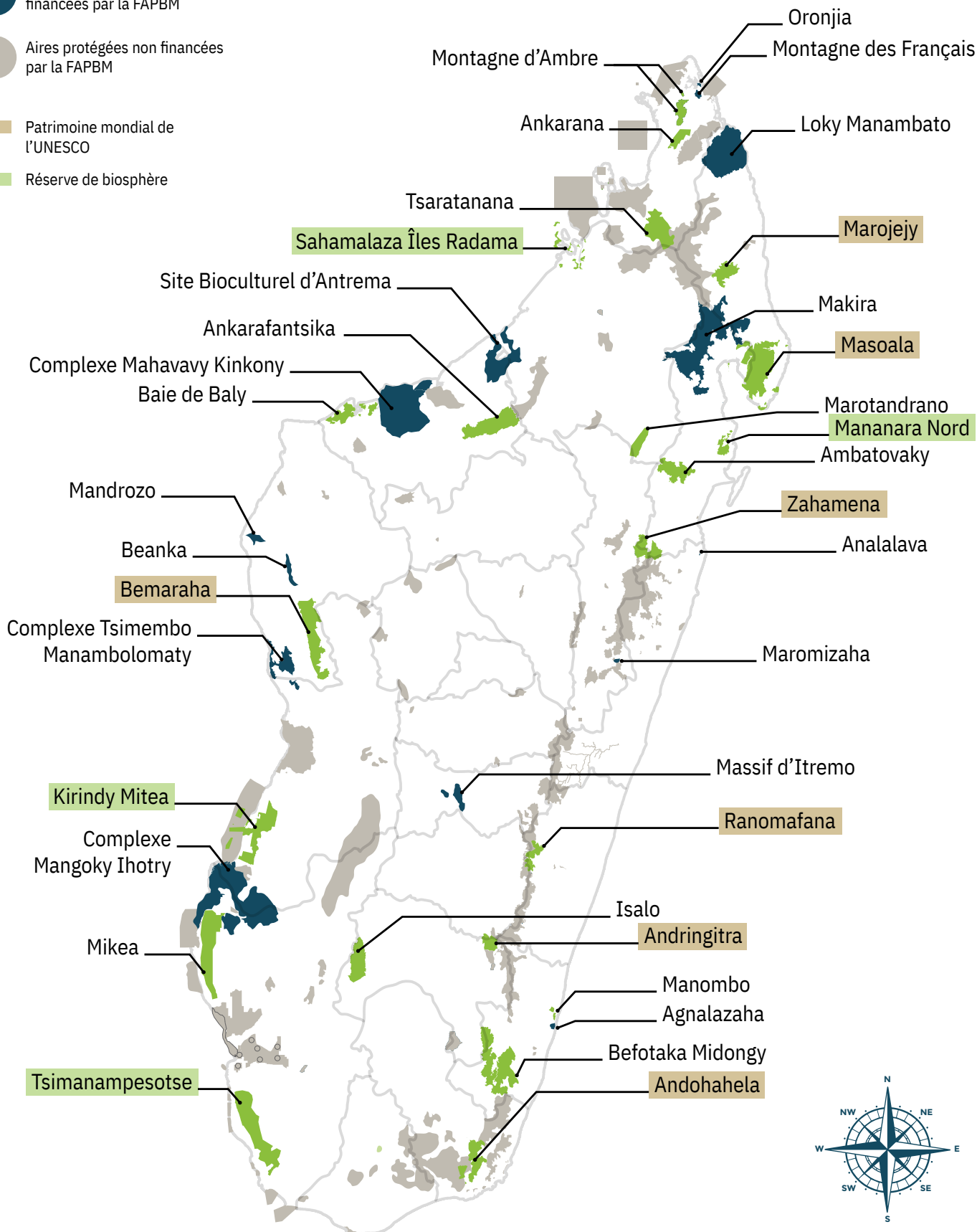
 Aires protégées de MNP financées par la FAPBM

 Nouvelles Aires Protégées financées par la FAPBM

 Aires protégées non financées par la FAPBM

 Patrimoine mondial de l'UNESCO

 Réserve de biosphère





# 2. 15 ANS AU SERVICE DES AP DE MADAGASCAR

## 2.1. VISION, MISSION, VALEURS

### VISION

La FAPBM a pour ambition de devenir le mécanisme central du financement durable des AP terrestres et marines de Madagascar.

Créée en  
**2005**

Début de ses financements en  
**2007**

### MISSION

La mission première de la FAPBM est d'apporter un appui à la conservation de la biodiversité à Madagascar. Celle-ci se caractérise par la promotion et le financement de l'expansion, de la création ainsi que de la protection et de la valorisation des AP.

### La nature comme passion

Parce que la nature nous protège, nous devons la protéger à notre tour. C'est la première conviction de La Fondation qui admet la valeur de la biodiversité et des services primordiaux qu'elle apporte à l'humain.



### La transparence comme promesse

La Fondation porte une importance particulière à la transparence dans ses décisions et ses actions. En conséquence, elle publie ses divers documents cadres en accès libre sur son site web. Les décisions du Conseil d'Administration sont consignées dans des procès-verbaux consultables par tous les contributeurs.

### VALEURS

### La conservation de la biodiversité de Madagascar comme engagement

Des solutions pérennes sont à mettre en place pour conserver durablement la biodiversité de Madagascar et répondre efficacement aux menaces qui pèsent sur elle. La Fondation s'engage à mobiliser les moyens nécessaires et agir pour la préserver.

### La redevabilité comme moteur

La Fondation est redevable envers ses contributeurs et la confiance qu'ils lui accordent. Elle est aussi redevable envers toutes les parties prenantes de la conservation de la biodiversité.

### L'éthique comme principe

La Fondation répond à des règles éthiques rigoureuses pour chacune de ses décisions.

## 2.2. UNE CONSOLIDATION SUR 15 ANS

### 2000

Réunion des parties prenantes des AP de Madagascar, au cours de laquelle germe l'idée de mettre en place un fonds fiduciaire pour pérenniser le financement des AP.

### 2003

Signature d'un Contrat de Remise de Dettes de l'Allemagne et d'une convention spéciale entre le Gouvernement Allemand, par le biais de la Banque de développement allemande (KfW) et la République de Madagascar, à hauteur de 8 500 000 EUR. La dette effacée devient un fonds amortissable de KfW en faveur de l'ANGAP (devenu Madagascar National Parks ou MNP). Il sera payé par tranche annuelle de 425 000 EUR jusqu'en 2013 et de 518 000 EUR de 2016 à 2025. Sa gestion est transférée à la FAPBM à partir de 2005. Les fonds sont annuellement débloqués par l'État malagasy à travers les lois de finances.

2000

2003

2005

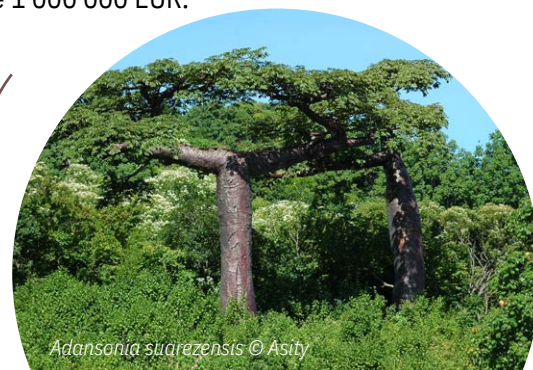
2006

### 2005

Création de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) à l'initiative de l'État malagasy, de Conservation International et de WWF.

### 2006

- Contribution de l'État Malagasy à hauteur de 1 725 837 EUR.
- Contribution de WWF au capital à hauteur de 1 000 000 USD.
- Signature d'un accord de don avec l'Agence Française de Développement (AFD) à hauteur de 2 000 000 EUR.
- Signature d'un accord de don avec le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) à hauteur de 1 000 000 EUR.



### 2007

- Premières opérations de financement de la FAPBM en faveur de 5 AP du réseau MNP à travers le fonds amortissable de KfW. Les 5 AP bénéficiaires sont : Ankarafantsika, Marojejy, Andringitra, Kirindy Mitea et Tsimanampetsotse.
- Dotation au Capital de Conservation International à hauteur de 1 000 000 USD.
- Dotation au Capital de la Banque Mondiale à hauteur de 4 000 000 USD.

### 2008

Signature d'une convention de rétrocession de don avec le Ministère des Finances dans le cadre d'un Contrat de Désendettement pour le Développement (C2D) avec le Gouvernement Français à hauteur de 13 325 000 EUR.

### 2009

Contribution au capital de la Banque Mondiale à hauteur de 3 500 000 USD.

### 2010

Premiers financements à partir des revenus du placement du capital. Les 2 AP bénéficiaires sont : Masoala et Mahavavy-Kinkony.

### 2011

- Contribution au capital de la KfW à hauteur de 5 000 000 EUR.
- Affiliation en tant que membre fondateur du Consortium des Fonds Africains pour l'Environnement (CAFÉ).

2007

2008

2009

## 2012

Signature d'une dotation au capital dans le cadre du Fonds pour l'Environnement Mondial financé par la Banque Mondiale- Association internationale de développement (GEF/IDA) à hauteur de 10 000 000 USD.

## 2013

- Financement d'un total de 21 AP pour 1 400 000 USD. Parmi elles, 6 sont classées au Patrimoine mondial de l'UNESCO.
- Adhésion à l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

## 2014

- Contribution au capital de Conservation International pour un montant de 2 000 000 USD.
- 27 AP appuyées.
- Gestion financière d'un programme pour la création et la gestion des NAP financé par la Helmsley Charitable Trust.

2012

2013

2014

2015

2016

## 2015

- 31 AP (3 000 000 Ha) appuyées, dont 12 ayant obtenu le statut final d'AP.
- Gestion financière des fonds du programme de la Banque Mondiale pour la mise en œuvre des Plans de Sauvegarde Environnementale et Sociale (PSSE) dans 13 AP.

## 2016

- Contribution au capital de la KfW à hauteur de 22 000 000 EUR, portant le capital à 70 000 000 USD.
- Signature de l'accord de subvention pour la création du Lemurs Portal avec JRS Biodiversity Foundation.



Forêt humide de moyenne altitude de Maromizaha  
© FAPBM

2011

## 2018

Contribution au capital de KfW à hauteur de 5 000 000 EUR.

## 2019

- Signature de la première subvention Offset avec Qit Minerals Madagascar (QMM, filiale de Rio Tinto) en faveur de l'AP d'Agnalazaha.
- Signature d'un accord de subvention pour la création d'aires marines protégées entre le Ministère de l'Environnement et du Développement durable et WWF dans le cadre du programme du Fonds pour l'environnement mondial (GEF 6/WWF.US). La FAPBM est désignée comme gestionnaire financier.



Calumma parsonni  
© Iako

2018

2019

2020

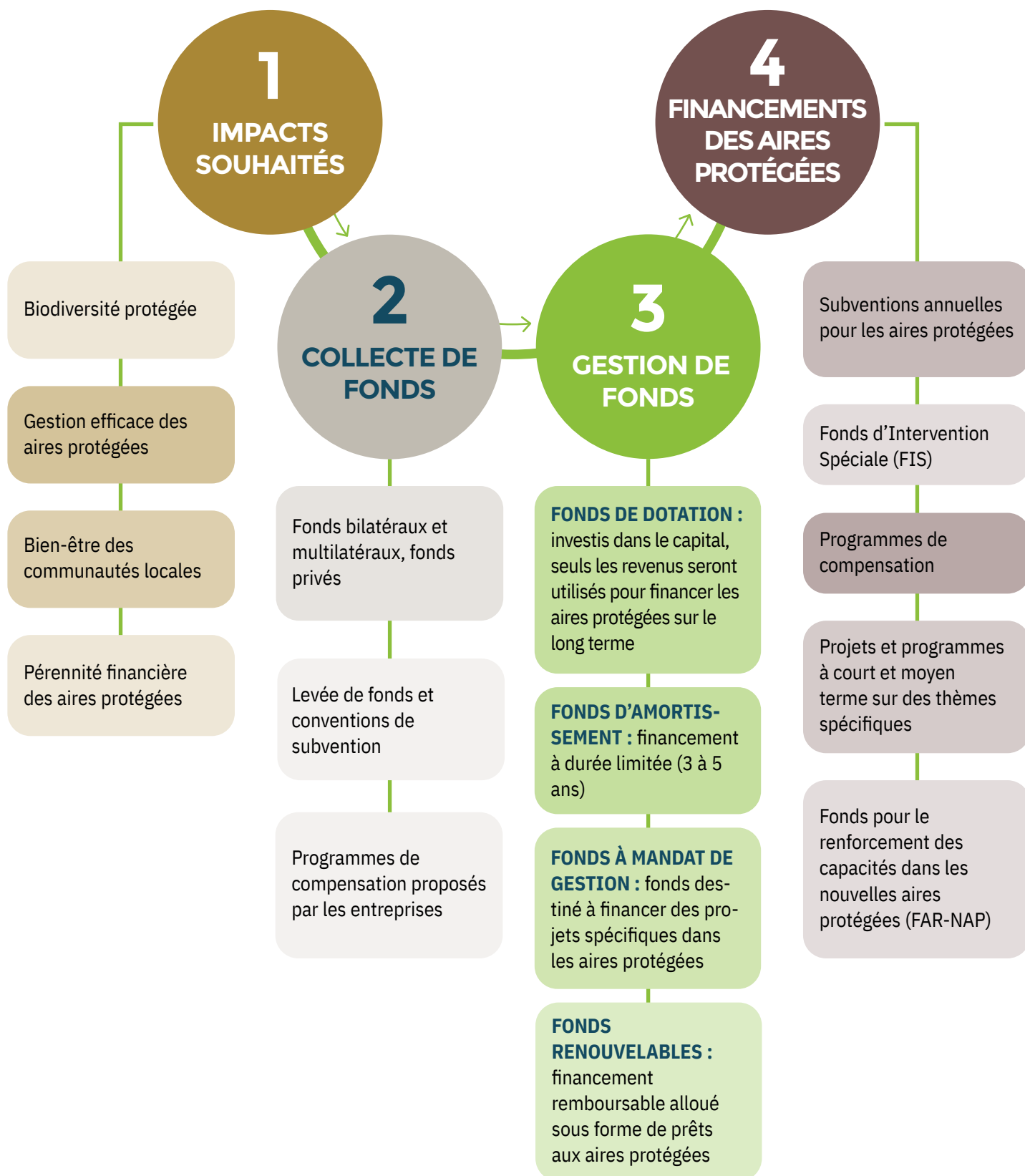
## 2020

- Contribution au capital de l'AFD à hauteur de 8 000 000 EUR.
- Contribution au capital de Conservation International à hauteur de 4 500 000 USD.
- Adhésion à Conservation Finance Alliance (CFA).
- Capital porté à 88 000 000 USD au 31 décembre 2020.
- Un total de 36 AP soutenues (3 500 000 ha) représentant 50 % de la superficie du système des AP de Madagascar.

## 2.3. UN MODÈLE PERTINENT DE FINANCEMENT PÉRENNE DES AP

L'épreuve de la pandémie de Covid-19 a mis en relief la pertinence du modèle de financement mis en œuvre par la FAPBM. En effet, les revenus générés par les investissements du capital ont permis la poursuite des financements des AP.

Le schéma ci-dessous résume le mécanisme de financement instauré par la FAPBM :



# 3. LES INDICATEURS-CLÉS DU PLAN STRATÉGIQUE 2017-2021 AFFECTÉS PAR LA COVID-19

La FAPBM était en bonne voie d'atteindre les Objectifs Spécifiques de son Plan Stratégique en 2019. Mais la pandémie de Covid-19 a affecté les progressions des indicateurs-clés du Plan stratégique constatées de 2017 à 2019.

L'état d'avancement est synthétisé ci-après :

**Tableau 1. État d'avancement par rapport aux objectifs stratégiques fin 2020**

Indicateurs	Valeur de l'indicateur en 2017	Valeur de l'indicateur en 2020	Valeur cible en 2021
<b>OBJECTIF GENERAL : CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE DES AP FINANCÉES PAR LA FAPBM</b>			
<b>Indice d'intégrité biotique (IBI)</b>	2,62	2,52 (2,69 en 2019)	3
<b>Objectif spécifique 1 D'ici 2021, augmenter jusqu'à 1/3 l'apport de la FAPBM dans le financement des coûts de gestion des AP du SAPM</b>			
<b>Proportion de la part de la FAPBM dans le financement des coûts de gestion des AP du SAPM</b>	31 sur 122 AP du SAPM, soit 1/4 du nombre total des AP du SAPM.	36 sur 122 AP du SAPM, soit 1/3 du nombre total des AP du SAPM.	1/3 des AP du SAPM appuyées (soit 40 ou 41 sur les 122).
<b>Objectif spécifique 2 D'ici 2021, augmenter à 75 % le score KPI des AP financées par la FAPBM</b>			
<b>KPI (Key Performance Indicator)<sup>4</sup></b>	Score MNP : 63,52 %	Score MNP : 73,61 %	75 %
	Score NAP : 59,56 %	Score NAP : 71,21 %	75 %
<b>Objectif spécifique 3 Accroître le niveau d'efficacité des AP de 25 % en tant qu'infrastructures vertes dans les plans d'aménagement du territoire et les activités d'adaptation aux changements climatiques. Toutes les NAP utilisent le METT</b>			
<b>Indicateurs d'efficacité de gestion des AP (scores Indice d'Efficacité de Gestion (IEG) et Monitoring and Evaluation Tracking Tools (METT))</b>	IEG MNP : 71 %	IEG MNP : 73,61 %	73,84 %
	METT NAP : non disponible	METT NAP : 74,70 %	N/A

<sup>4</sup> Voir Annexe 1

# 4. UNE CONFIANCE RENOUVELÉE DES CONTRIBUTEURS

L'année 2020 a vu d'importantes dotations au capital de contributeurs actuels de la FAPBM, de la part de l'Agence Française de Développement et Conservation International.

## 4.1. LA RENCONTRE ANNUELLE AVEC LES CONTRIBUTEURS

La FAPBM a organisé la rencontre annuelle avec ses contributeurs le 28 août 2020. Celle-ci a été l'occasion de présenter le rapport annuel et le rapport des investissements 2019, ainsi que les états financiers de l'année fiscale 2019. Les représentants de la KfW, de l'Agence française de développement, de la Banque Mondiale, du Ministère de l'environnement et du développement durable, du Ministère de l'économie et des finances ainsi que de Conservation International et de WWF, ont honoré de leur présence cet événement important pour la Fondation.

## 4.2. UNE CONTRIBUTION DE 8 MILLIONS EUR DE L'AFD

L'Agence Française de Développement, déjà contributrice de la FAPBM, a apporté un montant de 8 millions d'EUR au capital. L'AFD affirme ainsi son appui à la Fondation pour lui permettre d'augmenter le nombre d'AP soutenues afin d'améliorer les impacts des actions menées, à l'intérieur et aux alentours des AP. Les AP financées par la Fondation au travers de cette dotation seront ajoutées en 2022.

## 4.3. UNE CONTRIBUTION DE 4.5 MILLIONS USD DE CONSERVATION INTERNATIONAL

Conservation International, en tant qu'agence partenaire du GEF6, a apporté une contribution de 4,5 millions USD au capital de la Fondation. À compter de 2023, les financements issus de la dotation seront attribués à 5 AP de la région du Boeny (Nord-Ouest de Madagascar) : le Parc National d'Ankarafantsika, le Parc National Baie de Baly, le Complexe Mahavavy Kinkony ainsi que le site Bioculturel d'Antrema et le site Bombetoka Belomboka.

Couvrant plus de 580 000 Ha, ces 5 AP présentent une grande diversité d'habitats naturels : forêts sèches, lacs, mangroves, savanes arborées et marais. Elles abritent ainsi une importante population d'oiseaux, de tortues, de poissons et de lémuriers, dont plusieurs sont endémiques de la région. Les fleuves qui y puisent leurs sources irriguent les grandes plaines de rizières de Mitsinjo et de Marovoay, un des greniers à riz de Madagascar.



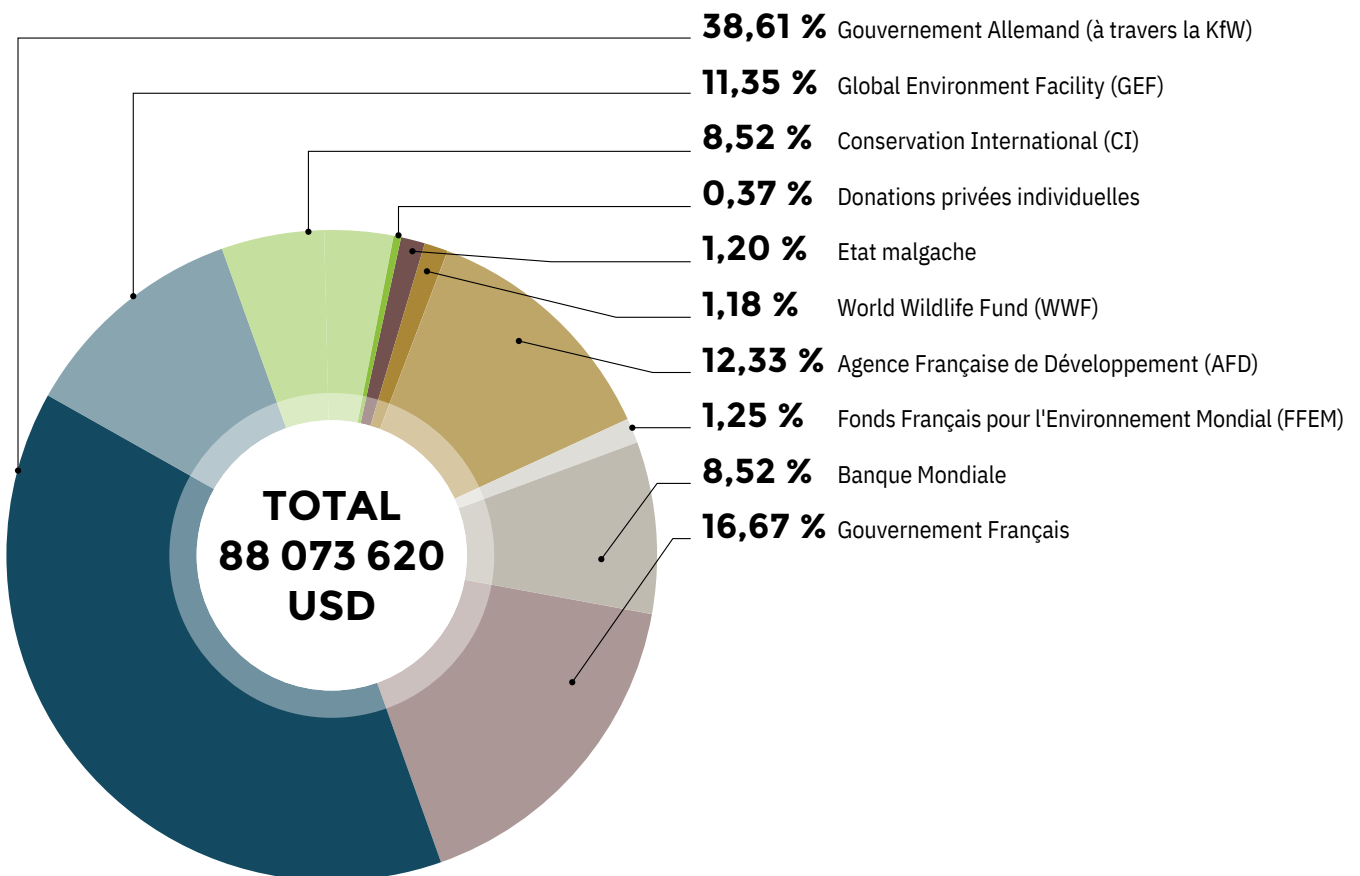


Furcifer oustaleti © WWF-Durbin

## 4.4. LA RÉPARTITION DU CAPITAL AU 31 DECEMBRE 2020

Au 31 décembre 2020, les contributions au Capital de la Fondation, qui s'élève à 88 millions USD, se répartissent comme suit :

Figure 1. Répartition du capital à fin 2020



# 5. UNE HAUSSE DES MENACES SUR LA BIODIVERSITÉ

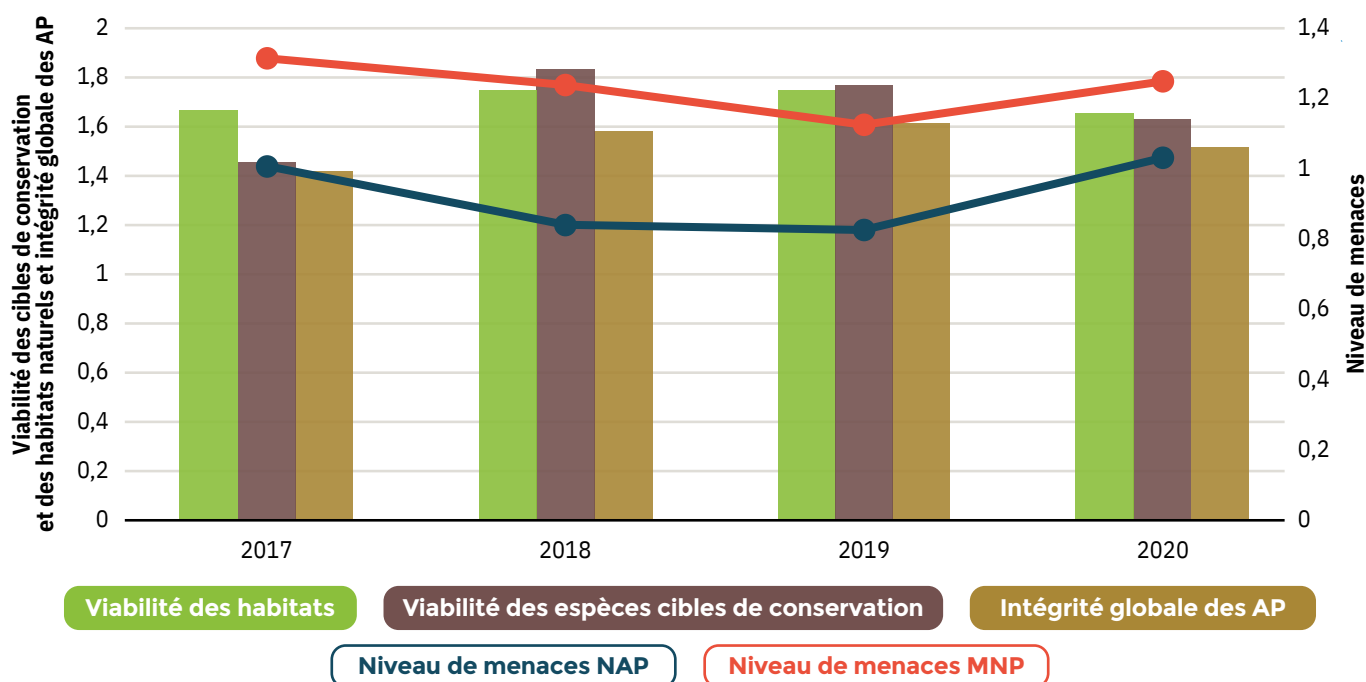
La pandémie de Covid-19 a significativement impacté le fonctionnement des AP et la conservation de la biodiversité. Cependant, les financements et appuis apportés par la FAPBM ont permis de limiter les conséquences négatives liées à la situation.

## 5.1. LES PRESSIONS SUR LES AP EN FORTE AUGMENTATION

L'évaluation du niveau de menaces par les gestionnaires des AP a montré une augmentation de tous les indicateurs en 2020 par rapport à 2019. Il s'agit notamment des risques de fragmentation des blocs forestiers et des noyaux durs, ainsi que de diminution du nombre d'espèces cibles de conservation.



Figure 2. Evolution du niveau de menaces dans les AP financées



**L'urgence sanitaire a exacerbé les pressions sur les ressources naturelles des aires protégées. La gestion des menaces est devenue la clé du maintien des aires protégées.**

Entre 2017 et 2019, le niveau de menaces avait régulièrement diminué. Cependant, en 2020, la tendance s'est inversée car les récentes données des inventaires biologiques provenant des AP retracent une augmentation exponentielle des infractions et des délits environnementaux. Les feux de forêt, les défrichements, les coupes illicites et les intrusions pour des activités minières ont été les principales formes de menaces.





Déforestation à Kirindy Mitea © FAPBM-Mamy Nirina Razafindrakoto

Ces menaces ont fragilisé la viabilité des habitats naturels et ont augmenté le risque de fragmentation dans les aires protégées. La fragmentation est une perte de surface empêchant une ou plusieurs espèces de se déplacer comme elles le devraient. Elle est une des causes majeures de la déplétion de la richesse de la biodiversité des AP.

Des aires protégées ont été plus touchées par les pressions que d'autres. Par exemple :

- Les coupes sélectives de bois précieux et de bois de construction se sont intensifiées dans les AP de l'écorégion de l'Est (Midongy du Sud, Zahamena, Mananara-Nord, Masoala, Makira et Ambatovaky).
- Le feu a causé la perte de vastes surfaces d'habitats naturels dans :
  - Les savanes herbeuses ou arborées à *Bismarkia* (Antrema et Complexe Mahavavy Kinkony(CMK)),
  - Les forêts denses sèches caducifoliées ou semi-caducifoliées (Ankarafantsika, Beanka, Mandrozo, Tsimembo Manambolomaty, Loky Manambato, Itremo, et Bemaraha),
  - Les fourrés secs épineux à *Alluaudia* du Sud et du Sud-Ouest (Kirindy Mitea, Complexe Mangoky Ihotry (CMI), Mikea et Tsimanampetsotse).
- L'exploitation pour le charbonnage et le bois de construction ont réduit les surfaces de mangroves.

**Toutefois, les actions menées par les gestionnaires des AP ont tant bien que mal permis de maîtriser ces pressions et limiter la perte de biodiversité.**






Dans les AP gérées par MNP, les agents des parcs ou des réserves ont mené l'essentiel des actions de contrôle et de surveillance, en l'absence des membres des comités locaux des parcs (CLP). Les missions de patrouille des Brigades Mixtes ont été maintenues, mais sans régularité, faute de moyens financiers. Dans les NAP, la participation des polisin'ala a été effective malgré des désistements dûs aux mesures sanitaires.

**Bien que fortement fragilisée, la viabilité des espèces cibles dans les aires protégées financées par la FAPBM a pu être maintenue en 2020.**

Selon les résultats des suivis écologiques pilotés au sein des AP, la déperdition des espèces floristiques est bien plus importante que celle des espèces faunistiques. Plus précisément, le nombre d'espèces floristiques en danger critique d'extinction (CR) est passé de 47 à 52. Ces nombres pourraient encore augmenter proportionnellement aux pertes en habitats naturels, leur fragmentation étant la principale cause de perte de la biodiversité à Madagascar. Malgré cela, les compositions floristiques de ces écosystèmes n'ont pas radicalement changé, particulièrement dans les noyaux durs de ces aires protégées.

En ce qui concerne la faune, le nombre d'espèces en danger critique d'extinction a augmenté, passant de 37 à 42. En réalité, en plus de la destruction des habitats naturels, plusieurs cas de braconnage et de piégeage d'animaux ont été recensés. Ces délits ciblaient essentiellement les lémuriens, les reptiles et les amphibiens. De la même façon, les trafics de tortues radiées se sont multipliés par rapport à 2019.

**Tableau 2. Statut de conservation des taxons à Madagascar**

		<b>CR</b> (en danger critique d'extinction)	<b>EN</b> (en danger)	<b>VU</b> (vulnérable)	<b>Total par taxon</b>
	<b>Primates</b>	18	30	19	67
	<b>Oiseaux</b>	1	14	16	31
	<b>Reptiles</b>	15	40	46	101
	<b>Amphibiens</b>	7	57	39	103
	<b>Autres mammifères</b>	1	5	12	18
<b>Total faune</b>		▶ 42 (37 en 2019) ◀	146	132	320
<b>Total plantes vasculaires</b>		▶ 52 (47 en 2019) ◀	75	53	180
<b>Total par statut UICN</b>		94	221	185	500

(Source : UICN 2020 - 2021)

L'indice de conservation des espèces cibles a ainsi fortement diminué. Il en résulte une diminution de l'Indice d'intégrité biotique (IBI<sup>5</sup>), de 2,69 à 2,52, sa valeur la plus basse depuis 2017.

**Tableau 3. Indice d'intégrité biotique (2017 - 2020)**

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>
<b>IBI</b>	2,62	2,68	2,69	2,52

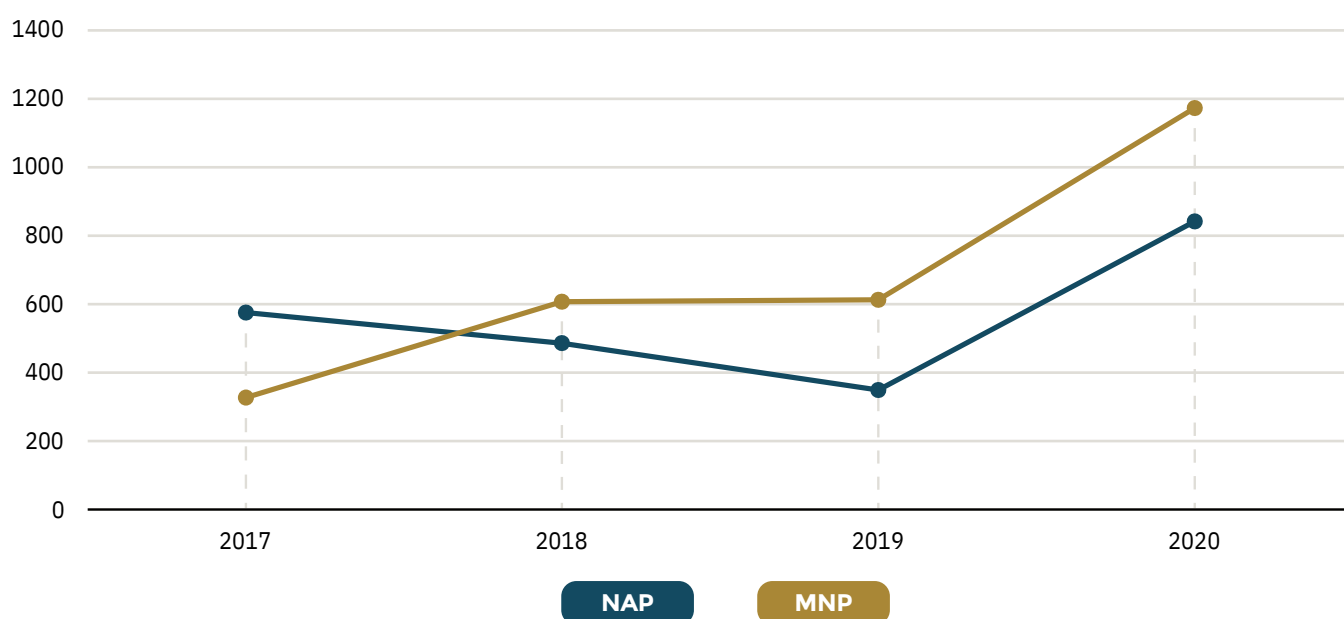
<sup>5</sup> Voir annexe 1

Pour résumer, la résurgence des menaces en 2020 a rendu vulnérable les habitats naturels dans les aires protégées. Toutefois, l'efficacité des systèmes de contrôle et surveillance ont épargné les noyaux durs et limité la déplétion des espèces cibles de conservation. Mais dans le cas où la situation d'urgence sanitaire perdurerait en 2021, un désastre écologique sans précédent risque de se produire.

## 5.2. NOYAUX DURS PRÉSERVÉS DES FEUX

En 2020, le nombre de points de feux sur l'ensemble du territoire de Madagascar a augmenté de plus de 183 % par rapport à 2019. Bien que les AP financées par la FAPBM n'aient pas été épargnées, moins de 20 % d'entre ces feux ont touché leurs noyaux durs. Les AP du réseau MNP ont été plus touchées que les NAP.

Figure 3. Evolution du nombre de points de feux



**Les gestionnaires des AP avaient comme priorité de concentrer leurs efforts sur le renforcement des activités de patrouille et de surveillance ainsi que la lutte active contre les feux.**

Les restrictions relatives à la Covid-19 ont contraint les gestionnaires à limiter le nombre de patrouilleurs. Au sein du réseau MNP, les agents MNP ont donc assuré quasi exclusivement les activités de conservation. Ils n'ont pas pu faire appel au soutien des communautés locales (Comités d'orientation et de soutien aux AP et Comités locaux des parcs) et les activités en collaboration avec elles ont été annulées ou reportées. Au niveau des NAP, les membres des Polisin'ala se sont divisés en petits groupes et ont alterné les patrouilles, limitant ainsi les regroupements en nombre.

## 5.3. LA DIMINUTION DE LA COUVERTURE FORESTIÈRE LIMITÉE

En 2020, par rapport à 2019, le taux de déforestation dans les AP appuyées a subi une augmentation de 0,42 % à 1,22 %.

**Tableau 4. Evolution du taux de déforestation dans les AP financées par la FAPBM (2017 - 2020)**

% déforestation	2017-2018	2018-2019	2019-2020
		0,45 %	0,42 %
Forêts denses humides	0,19 %	0,19 %	0,50 %
Forêts denses sèches	0,99 %	0,99 %	0,52 %
Fourrés secs épineux	0,77 %	0,62 %	▶ 4,74 % ◀
Forêts littorales	0,19 %	0,19 %	0,62 %
Forêts claires sclérophylles	0,00 %	0,00 %	0,15 %
Mangroves	0,03 %	0,03 %	0,82 %

L'augmentation du taux de déforestation a été particulièrement marquée pour les fourrés secs épineux du Sud et du Sud-Ouest de Madagascar (4,74 % en 2020 contre 0,62 % en 2019). Dans cette écorégion, plusieurs AP financées par la FAPBM ont été touchées par ces feux : CMI, géré par Asity, ainsi que Kirindy Mitea, Mikea et Tsimanampetsotsa, gérées par MNP.

En comparaison à l'année précédente, en 2020, le nombre des points de feux a doublé, voire triplé dans les forêts denses sèches et les forêts claires sclérophylles de l'écorégion de l'ouest et du nord-ouest. Les autres écorégions de l'île n'ont pas non plus échappé à cette augmentation, en dépit de la période de pluie de Janvier à Mai 2020. Dans les forêts humides, les plus grands impacts à noter en 2020 sont les coupes sélectives de bois et l'augmentation de l'occupation humaine (exploitations minières artisanales).

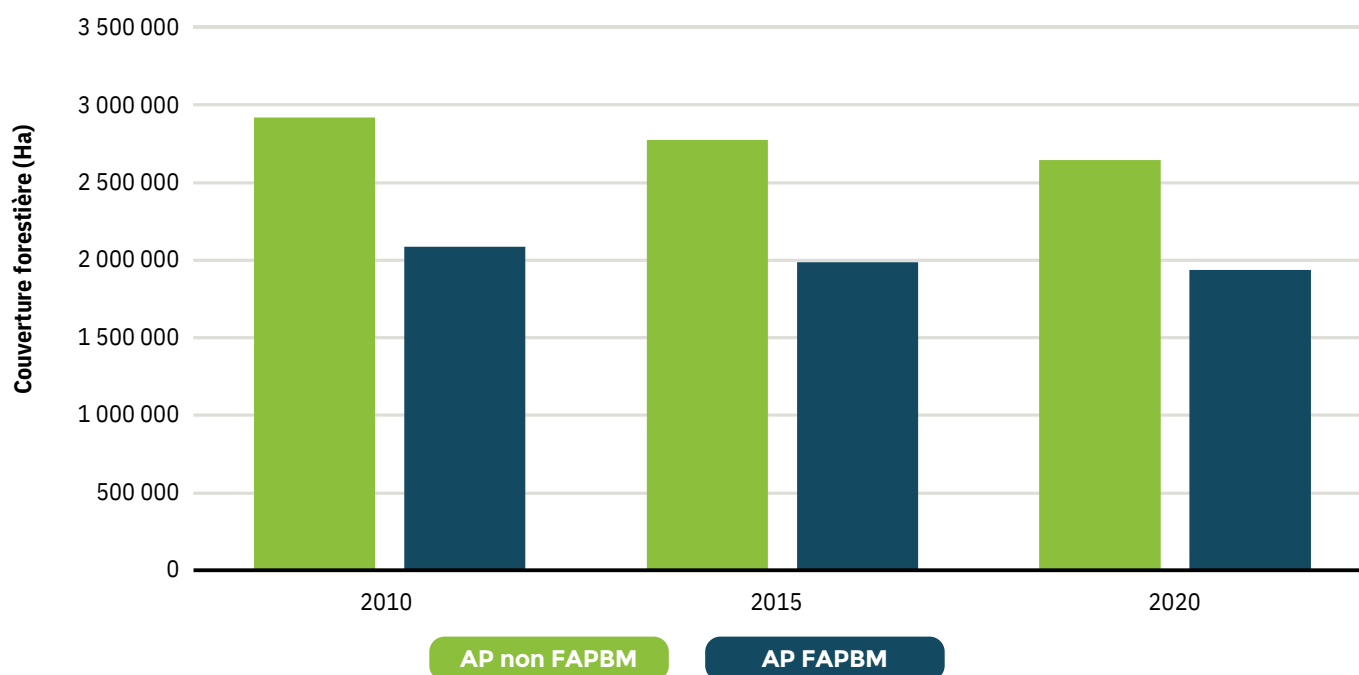
L'évolution sur 10 ans de la couverture forestière des AP montre toutefois que, **dans celles financées par la FAPBM, la diminution de cette couverture forestière est moins importante** : 152 900 ha de déforestation entre 2010 et 2020 contre 275 556 ha de déforestation à la même période dans les AP non financées par la Fondation<sup>6</sup>.

<sup>6</sup> source : Cartes SIG FAPBM Oct. 2020



Reforestation de mangroves au CMI © FAPBM

**Figure 4. Evolution de la couverture forestière dans les AP financées (2010 - 2020)**



Enfin, la FAPBM a élaboré des cartes de changement d'occupation du sol sur les périodes 2010-2015 et 2015-2020. Ces cartes permettront de suivre la déforestation et les changements d'occupation du sol. Elles appuieront la gestion de la base de données sur la biodiversité au niveau de chaque AP financée par la Fondation.







# 6. LES COMMUNAUTÉS PRÉSERVÉES DE LA CRISE

Les communautés et les gestionnaires ont été touchés par les restrictions de déplacement, entraînant le report ou l'annulation de nombreuses activités. À travers la création d'emplois pour la conservation et l'élargissement du nombre de bénéficiaires des chaînes de valeur appuyées, le rôle de la FAPBM a été déterminant dans l'atténuation des conséquences de la crise sanitaire.

## 6.1. LES EMPLOIS POUR LA CONSERVATION EN AUGMENTATION

Sur les 36 AP appuyées, 3 108 emplois directs liés à la conservation ont été financés par la FAPBM, soit 44 emplois additionnels par rapport à 2019. Parmi ceux-ci, 2 157 permet aux communautés locales de bénéficier d'un salaire mensuel. Les autres emplois ont concerné les membres des associations et des plateformes qui recevaient des indemnités lors des différentes réunions et missions.

**Tableau 5. Évolution des emplois directs appuyés par la FAPBM (2017 - 2020)**

	2017	2018	2019	2020
<b>Emplois directs financés</b>	 4 670 ou 778 ménages	 4 935 ou 822 ménages	 3 064 ou 510 ménages	 3 108 ou 518 ménages

Durant la crise sanitaire, la priorité a été portée sur des activités de sécurisation physique des AP. Le renforcement des missions de patrouille en 2020 a nécessité l'augmentation du nombre de polisin'ala dans les NAP, sans qu'il y ait une majoration du budget octroyé par la FAPBM. Cette addition se constate par exemple au sein de la NAP de Maromizaha afin d'y couvrir le maximum de parcelles. Dans les autres NAP, cette hausse se justifie aussi par la multiplication de la fréquence des patrouilles.

*Accueil villageois de la communauté de l'Ecolodge Ambajabe pendant la visite de son Excellence Monsieur l'Ambassadeur de France dans l'aire protégée d'Antrema © MNHN*



## 6.2. LES BÉNÉFICIAIRES DES CHÂÎNES DE VALEUR EN HAUSSE

En 2020, 12 675 personnes issues de la population rurales ont bénéficié des chaînes de valeur (CdV) appuyées par la FAPBM, contre 12 127 en 2019.

**Tableau 6. Évolution des bénéficiaires des chaînes de valeurs appuyées par la FAPBM (2017 - 2020)**

	2017	2018	2019	2020
<b>Nombre d'activités génératrices de revenus (AGR) / Chaînes de valeurs (CdV) appuyées</b>	33	31 (20 AGR et 11 CdV)	24 (4 AGR et 20 CdV)	19 CdV
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	-	-	12 127	12 675



4 activités génératrices de revenus qui devaient être appuyées en 2020 par la FAPBM ont été abandonnées par les communautés riveraines. Celles-ci concernaient la culture d'arbres fruitiers dans l'AP Montagne des Français, la riziculture intensive dans l'AP de Maromizaha ainsi que la culture de vanille et poivrier et l'apiculture dans l'AP d'Analava. Ces abandons résultent directement des restrictions de déplacement des gestionnaires, les empêchant d'apporter un appui adéquat à leurs réalisations (conseils et de fournitures d'intrants et de matériaux nécessaires).

Les 19 autres, mises en place avant 2020 dans le cadre des appuis aux activités de développement, ont été poursuivies. Une augmentation des ventes a été constatée malgré la crise sanitaire, entraînant ainsi l'augmentation du nombre de bénéficiaires directs de ces chaînes de valeurs. Cela a été entre autres le cas des produits des cultures maraîchères de Loky Manambato et d'Analava, de la vente des poissons au Complexe Mahavavy Kinkony ou encore du miel à Antrema, Maromizaha et Montagne des Français.

Du fait du contexte difficile, les efforts des gestionnaires ont été concentrés sur le maintien des filières qui existaient déjà en 2019. Aucune nouvelle activité de développement n'a donc été mise en place en 2020 dans les NAP.

Enfin, les femmes constituaient 35 % des bénéficiaires des activités appuyées en 2019 et 2020 dans la majorité des NAP. Elles sont impliquées dans les activités d'artisanat (vannerie), d'apiculture et d'élevage à cycle court.



**Tableau 7. Chaînes de valeur appuyées par la FAPBM en 2020**

NAP	Gestionnaire	Chaîne de valeur	Nombre de bénéficiaires 2020	Activités d'appui
Anlalava	MBG	Élevage à cycle court (volailles et lapins)	650	Formation en techniques d'élevage, dotation en matériels et équipements (cases, ...), vente des produits
		Culture maraîchère	485	Formation en technique agricole, mise à l'échelle des terrains de culture, vente des produits
Antrema	MNHN	Apiculture	1 200	Formation, dotation en équipements (ruches), vente
		Culture de Sel	845	Formation, dotation en équipements, vente
		Pêche maritime	2 460	Suivi des activités de pêche communautaires, pêche suivant les normes et vente des produits
Beanka	BCM	Culture de manioc	180	Formation en techniques agricoles améliorées, dotation en intrants et équipements
CMI	ASITY	Riziculture	845	Formation en techniques agricoles améliorées, dotation en intrants et équipements, construction de canaux d'irrigation, vente
CMK	ASITY	Artisanat (vannerie)	850	Formation des femmes, dotation en matériels et équipements, accompagnement technique dans la restauration des zones raphières de la NAP, vente des produits
		Riziculture	660	Formation en technique rizicole améliorée, construction des canaux d'irrigation, mise à l'échelle des terrains de culture, vente des produits





Un paysage de baobabs dans le Sud Ouest © WWF-Halleux

NAP	Gestionnaire	Chaine de valeur	Nombre de bénéficiaires 2020	Activités d'appui
<b>Itremo</b>	RBG Kew	Sériciculture	90	Formation en élevage de vers à soie et de tissage, restauration des zones forestières de Tapia, dotation de matériels de tissage, vente de produits
<b>Loky Manambato</b>	FANAMBY	Culture maraîchère	480	Formations de paysans pilotes, mise à l'échelle des terrains de culture, vente
		Pêche maritime	1 500	Formations, dotations en matériels et équipements, vente
		Riziculture	520	Formation en technique de riziculture améliorée, mise à l'échelle des terrains de culture, vente
<b>MDF</b>	SAGE	Tourisme	50	Construction de pistes, formation des guides, suivi des cibles, réception et guidage
<b>Mandrozo</b>	TPF	Pêche continentale	320	Pêche suivant les normes et réglementations, utilisation de pirogues en fibres de verre, séchage/salage et vente
<b>Maromizaha</b>	GERP	Apiculture	250	Formation, dotations en matériels et équipements (ruches, extracteurs, ...), vente
		Pisciculture	450	Formation, dotations en matériels et équipements (bassins, alevins, ...), vente
<b>Oronja</b>	MBG	Pêche maritime	450	Formation, dotation en peinture pour les pirogues, vente des produits
<b>Tsimembo Manambolomaty</b>	TPF	Pêche continentale	390	Pêche suivant les normes et réglementations, utilisation de pirogues en fibre de verre, séchage/salage et vente
			<b>12 675</b>	

# 7. UNE FORTE CROISSANCE DES FINANCEMENTS

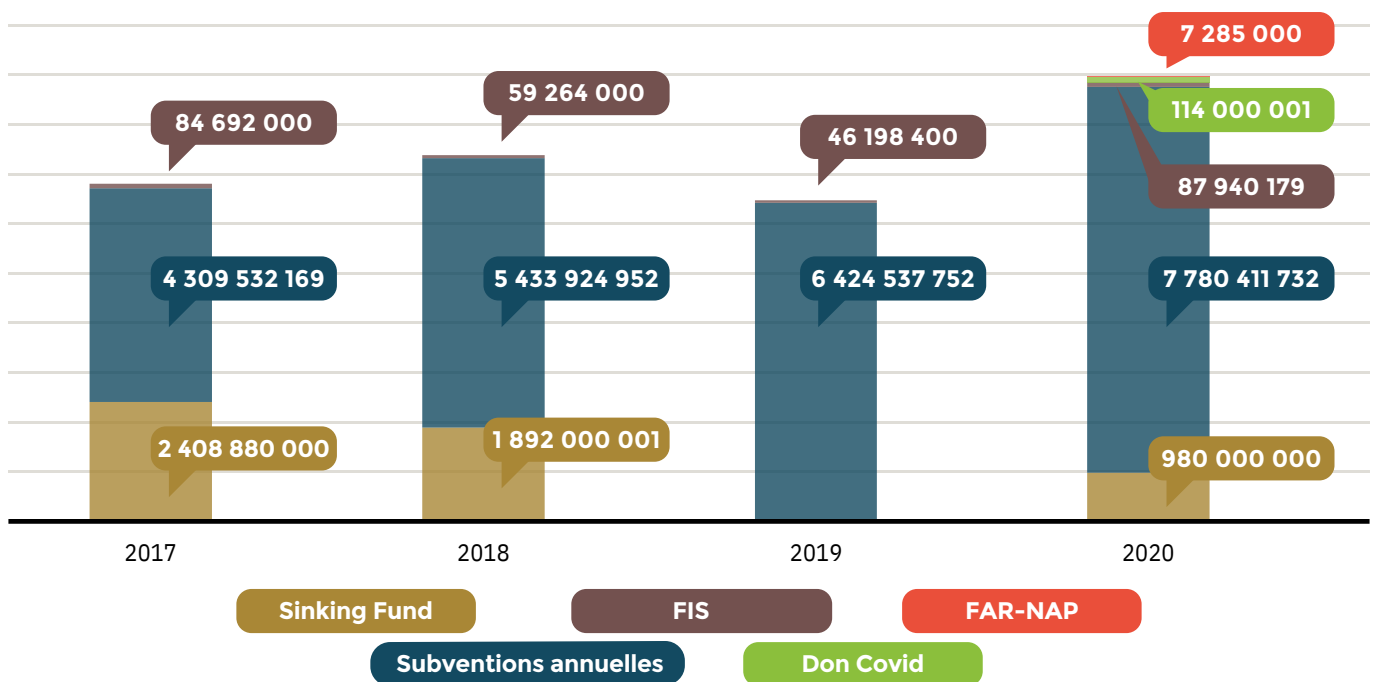
Les financements de la FAPBM ont connu un renforcement significatif en 2020.

## 7.1. UNE AUGMENTATION DE 37 % DES FINANCEMENTS TOTAUX AUX AP

Les financements totaux<sup>7</sup> des AP (hors don Covid) ont augmenté de 37 %, passant de 6 470 736 152 MGA (1 952 151 USD) en 2019 à 8 855 636 911 MGA (2 457 292 USD) en 2020. Cette croissance s'explique d'abord par une politique d'investissement solide du portefeuille financier de la Fondation, engendrant une majoration des subventions annuelles de 21 % (de 6 424 537 752 MGA (1 938 213 USD) à 7 780 411 732 MGA (2 158 935 USD)) ainsi que par la décision du Conseil d'administration d'accorder une avance sur le fonds amortissable de KfW à MNP.



Figure 5. Évolution des financements en MGA (2017 - 2020)



<sup>7</sup> Les financements totaux comprennent les subventions annuelles, FIS, FAR-NAP, et l'avance sur le Sinking Fund de KfW

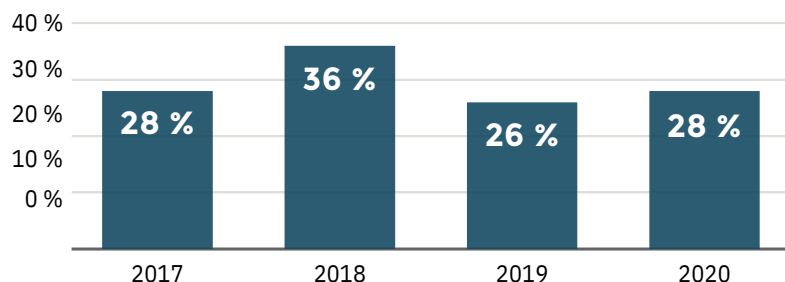
## 7.2. UNE STABILITÉ DE LA PART DE LA FAPBM DANS LES BUDGETS DES AP

La part des financements de la FAPBM dans les AP financées est restée stable de 2019 à 2020.

### La part de la FAPBM dans les budgets des AP MNP

La part du budget attribué par la FAPBM aux plans de financement des sites MNP est restée **stable : 28 % en 2020**. Cette part prend en compte l'avance exceptionnelle sur le fonds amortissable de KfW de 980 000 000 MGA (271 934 USD).

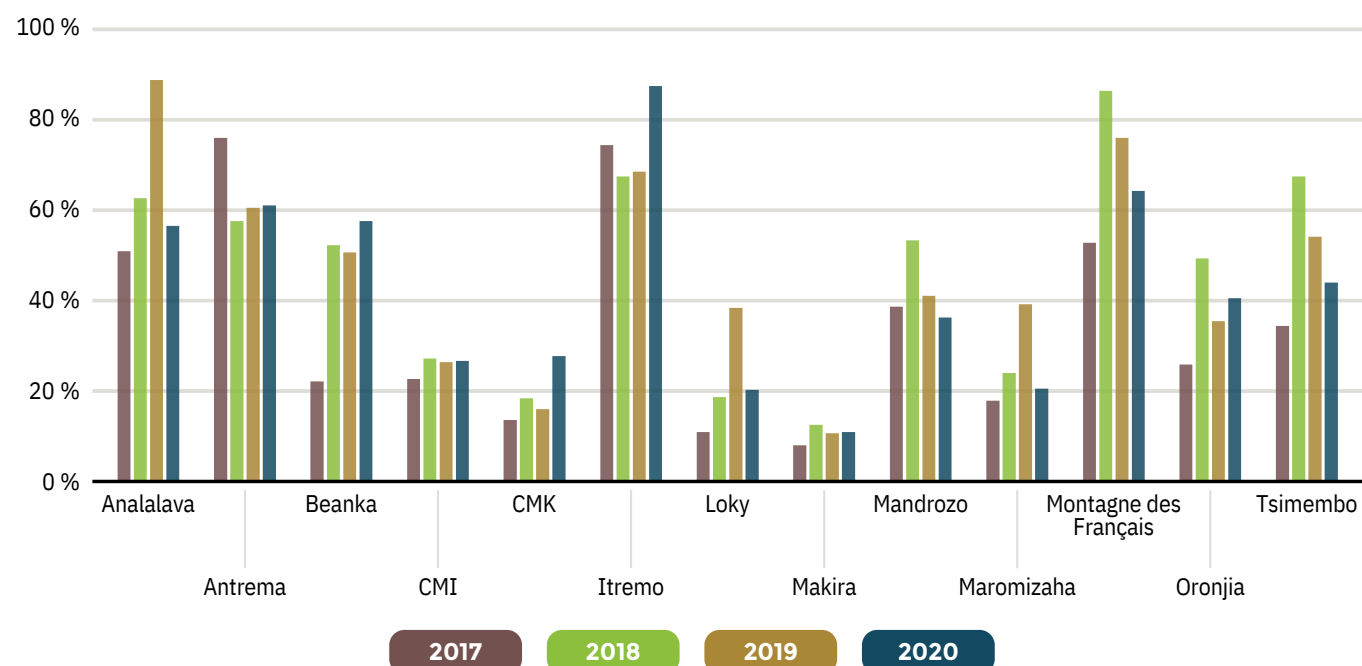
Figure 6. Evolution de la part des financements FAPBM dans les besoins des aires de MNP financées (2017 - 2020)



### La part de la FAPBM dans les budgets des NAP

La part financée par la FAPBM dans les budgets NAP appuyées a présenté également une grande stabilité : **29 % par rapport à 2019**. Mais il est vrai que cette moyenne cache une disparité entre les NAP, comme en témoigne le graphique. Ainsi, la part du financement de la FAPBM peut aller de près de 10 % pour la NAP de Makira, à plus de 80 % pour la NAP d'Itremo. En excluant la valeur la plus basse (AP Makira), cette part atteint 36 % des besoins des NAP financées.

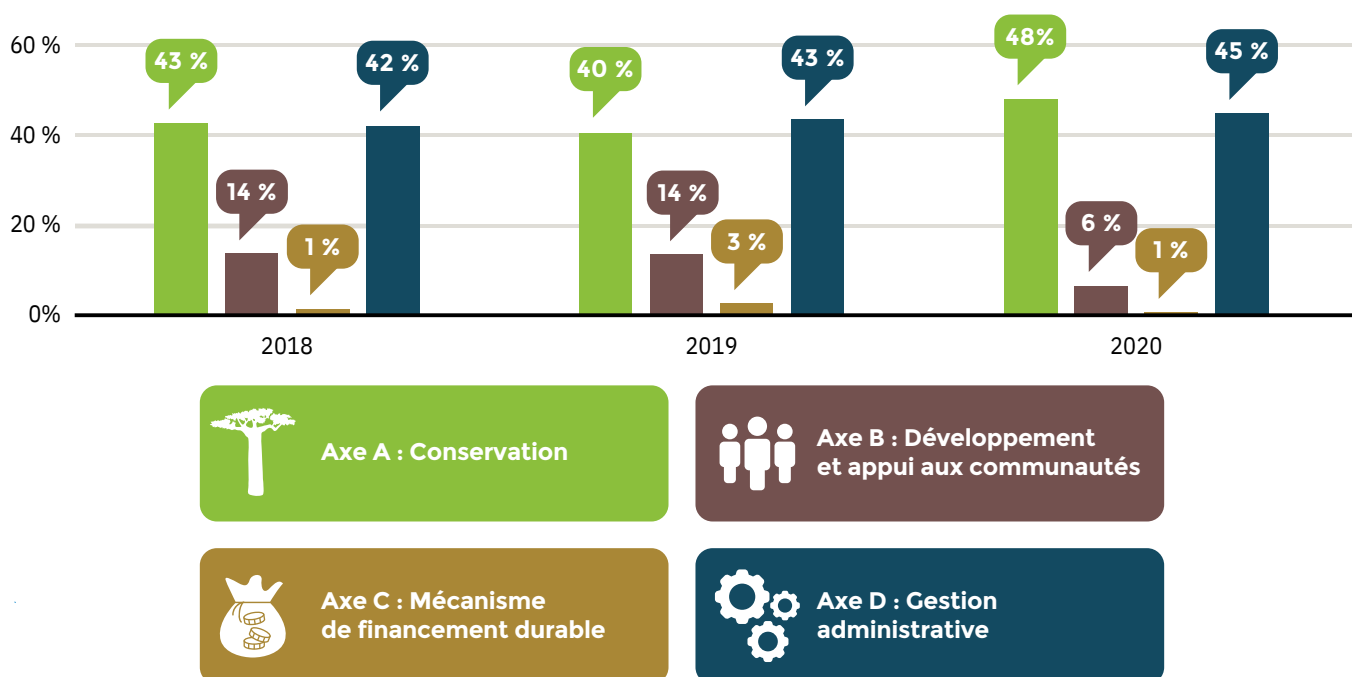
Figure 7. Évolution de la part des financements de la FAPBM dans le budget des NAP financées (2017 - 2020)



## 7.3. LES FINANCEMENTS DANS LES NAP ORIENTÉS VERS LA CONSERVATION

Les activités et les axes d'intervention de la Fondation présentés dans le programme de travail annuel des gestionnaires de NAP ont été réorganisés, en accord avec la réforme apportée en 2020. Si les activités d'Information-Education-Communication constituaient un axe distinct auparavant, elles sont maintenant intégrées à l'axe Conservation. De même, de nombreux ateliers et réunions font désormais partie de cet axe : à l'instar des ateliers de validation du Plan d'Aménagement et de Gestion ou encore des réunions des Comités d'orientation et de soutien. Cette réorganisation des activités a été appliquée aux données des années passées dans le graphique présenté ci-bas.

**Figure 8. Évolution des axes de financement au niveau des 13 NAP appuyées (2018 - 2020)**



La répartition des financements des NAP valide l'importance donnée par la FAPBM à sa vocation première : la conservation. Les gaps de financements des NAP étaient essentiellement concentrés sur cet axe, financé par les autres contributeurs dans une moindre mesure.

En 2020, une diminution notable des appuis au développement a été constatée. L'explication principale vient du fait que les gestionnaires trouvent généralement des financements pour les activités de développement. Par exemple, en 2020,

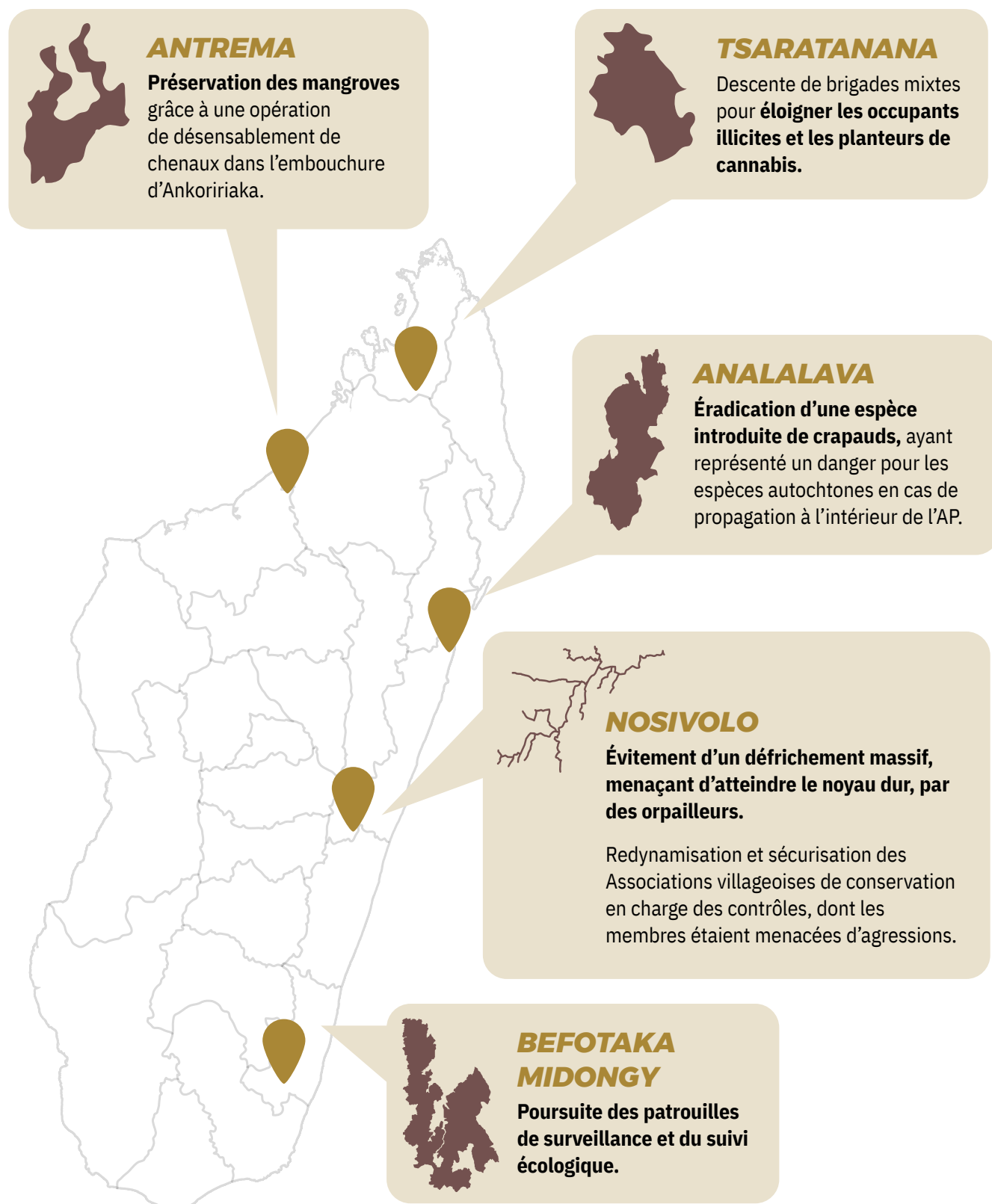
- l'AP CMI a reçu de 317 millions MGA de la part de KfW,

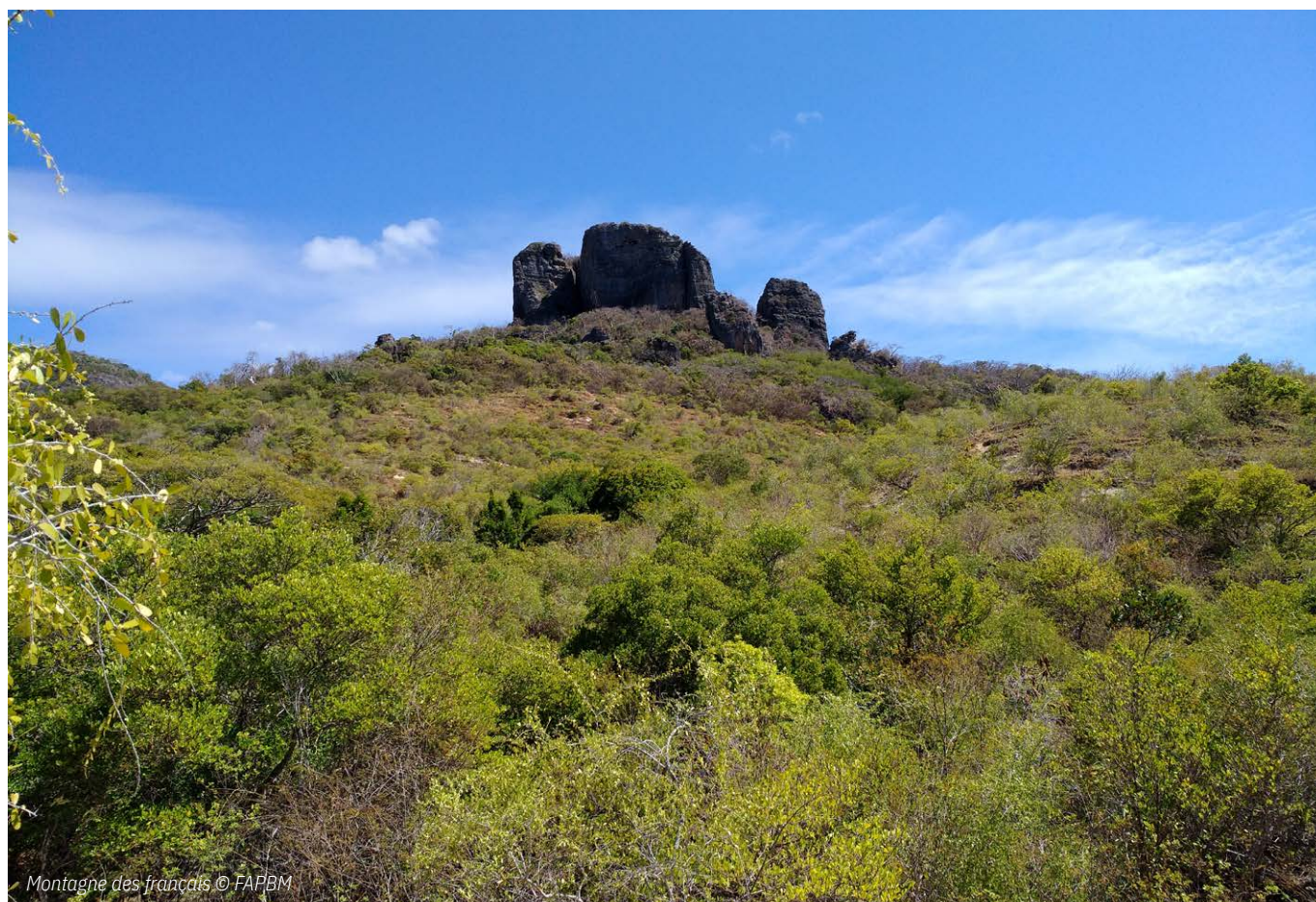
- l'AP CMK a reçu 46 millions MGA de GEF6,
- l'AP de Mandrozo a reçu 68 millions MGA de BIOPAMA,
- l'AP de Maromizaha a reçu 30,5 millions MGA de Houston Zoo.

Les appuis de la FAPBM aux activités de développement en 2020 s'inscrit dans la continuité des précédents appuis. Cette poursuite est fondamentale pour l'accompagnement des communautés bénéficiaires sur le long terme.

## 7.4. LE FIS : DES INTERVENTIONS D'URGENCE QUI PRENNENT LEUR SENS

Grâce au Fonds d'Intervention Spéciale (FIS), la Fondation a été en mesure de répondre à 5 demandes urgentes pour un montant total de 87 940 179 MGA (24 402 USD). Les interventions d'urgence ont pris tout leur sens dans la complexité du contexte sanitaire des AP :





## 7.5. LE FAR-NAP : UN FONDS STRATÉGIQUE POUR APPUYER LA GESTION DES NAP

En réponse à leurs besoins de renforcement de capacités, la FAPBM a mis en place en 2020 un nouvel instrument de financement, le **Fonds d'Appui aux NAP, ou FAR-NAP**. L'objectif du FAR-NAP est d'appuyer l'acquisition de connaissances supplémentaires sur les contextes de gestion (situation, richesse, évolution ou changement) afin de mieux orienter les stratégies d'intervention. Parmi les activités qui sont financées par cet instrument figurent, à titre d'exemple, les recherches sur les espèces cibles, la redélimitation, ou encore la formation sur de nouvelles technologies en lien avec la gestion de l'AP.

La première AP à bénéficier de ce nouvel instrument a été la Montagne des Français, gérée par l'association SAGE. L'appui d'un montant de 7 285 000 MGA (2 021 USD) a permis d'organiser un atelier de validation nationale du Plan d'aménagement et de gestion (PAG) et du Plan de Gestion Environnementale et de Sauvegarde Sociale (PGES), documents essentiels pour la gestion d'AP à Madagascar.

Actuellement, Madagascar s'oriente vers la capitalisation des AP et de la biodiversité qui s'inscrit dans l'idée d'un développement durable avec une approche « paysage ». Les documents de gestion PAG et PGESS constituent ainsi les premiers outils pour renforcer le rôle des AP. En 2020, 7 NAP sur les 13 financées par la FAPBM ont mis leur PAG et PGESS à jour.

# 8. LA RÉPONSE DE LA FAPBM À LA PANDÉMIE DE COVID-19

## 8.1. UNE AVANCE DU FONDS AMORTISSABLE DE KfW

En 2020, la FAPBM a accordé une avance de 980 000 000 MGA (271 934 USD) sur le fonds amortissable de KfW pour les 5 AP concernées, MNP n'ayant pas pu compenser ce déficit de financement avec ses ressources internes tels que fait en 2019.

## 8.2. UN APPUI EXCEPTIONNEL AUX COMMUNAUTÉS RIVERAINES

Pour anticiper les impacts de la crise liée à la Covid-19, la Fondation a envoyé un questionnaire aux gestionnaires des AP financées dès le début de la pandémie. Ce questionnaire a permis d'évaluer le niveau de connaissances sur la Covid-19, les changements engendrés au niveau des AP et les mesures prises pour y faire face.



**114**  
millions d'ariary  
alloués



**6 550**  
bénéficiaires  
directs



**36**  
aires protégées  
soutenues

### Il en est ressorti que :



→ Toutes les AP ont été touchées par la pandémie et doivent réajuster les activités prévues dans leur programme de travail annuel,

→ Les AP du réseau MNP étaient plus impactées que les NAP du fait de l'arrêt des activités écotouristiques qui a drastiquement diminué les ressources financières du réseau,

→ L'économie des communautés riveraines aux AP a profondément souffert du confinement.

### Ces réponses ont permis de :



→ Evaluer les risques et se préparer à d'éventuelles demandes de FIS ou de réaménagement du Plan de Travail Annuel (PTA) des sites,

→ Définir et déployer un don exceptionnel pour les communautés vivant autour des AP financées.



La FAPBM a donc mobilisé 114 000 000 MGA (31 633 USD) en réponse à l'urgence devenue humanitaire. La priorité des gestionnaires des AP a été de minimiser l'insécurité alimentaire, résultat de la baisse de revenus des familles, puis de contribuer aux besoins en termes d'hygiène et de santé.

Cette subvention a servi à pourvoir des produits de première nécessité (riz, sucre, huile alimentaire) et des produits d'hygiène (masques, gels, savons) pour les Comités locaux. **6 550 personnes dont les membres des Comités locaux des parcs et de Polisin'ala ont bénéficié de ces dons entre les mois de juin et d'août 2020.**

## Santé et hygiène



**7 850**

savons



**1 590**

cache-bouche

## Sécurité alimentaire



**27 t**

de riz



**1 490 kg**

de sel



**5 192**

kapoaka\* d'haricot sec



**2 890 l**

d'huile



**760**

kapoaka\* de maïs



**1 380 kg**

de sucre



**614**

paquets de pâtes



**360**

boîtes de lait concentré

\*Kapoaka: équivalent d'une boîte de 290 g, mesure habituelle de quantification à Madagascar



# 9.

## LES GESTIONNAIRES IMPACTÉS PAR LA PANDEMIE

Les gestionnaires ont aussi connu des difficultés face à la situation sanitaire. Fragilisés, ils ont néanmoins réussi à conserver l'intégrité globale de la biodiversité.

### 9.1. DES INDICES METT ET IEG EN AUGMENTATION

Les AP utilisent des indices de performance distincts. Les NAP utilisent le *Monitoring and Evaluation Tracking Tools* (METT), tandis que le réseau MNP utilise l'*Indice d'Efficacité de Gestion* (IEG).

**Tableau 8. Evolution des Indices de performance (2017 - 2020)**

	2017	2018	2019	2020
<b>IEG MNP</b>	71 %	72 %	71,25 %	73,12 %
<b>METT NAP</b>	Non disponible	69 %	71,65 %	74,70 %

Les scores de l'IEG et de METT nous montrent qu'en dépit de cette période difficile, les gestionnaires ont mené à bien les activités de conservation escomptées.

D'un côté, le score IEG du réseau MNP a connu une hausse moindre de 1,87 points par rapport au score de 2019. Il faut noter que le score IEG de MNP<sup>8</sup>, avec ses 31 questionnements, reflète davantage la performance des activités. Toutes les activités de conservation de 2020 ont été menées à terme selon MNP. Elles ont produit les résultats attendus qui, généralement, permettent la sécurisation physique de l'AP. La participation des Comités locaux des parcs et des Comités d'Orientation et de Suivi dans la gestion des AP du réseau MNP a malheureusement été très faible en 2020 (réunions, micro-projets, matérialisations des limites de l'AP...).

Mais la pondération du critère "participation communautaire" est moindre dans l'IEG comparativement à celle des activités de patrouille, de suivi écologique ainsi que de lutte contre les feux (activités principales des Unités de Gestion de MNP en 2020). Ceci explique notamment l'augmentation du score IEG.

D'un autre côté, le score global METT des NAP a connu une progression de 3,05 points par rapport au score de 2019. Ceci est dû à la réalisation effective des activités de conservation prévues en 2020 (sécurisation physique, suivi écologique, mise en place des infrastructures de conservation). Ces activités de conservation étaient fondamentalement concentrées sur la lutte contre les feux, principale forme de pression, suivie de près par la lutte contre les coupes sélectives (mangroves et forêts humides).

En somme, les gestionnaires des AP appuyées ont été efficaces, étant donné que les noyaux durs ont été majoritairement épargnés par l'augmentation du nombre de points de feux.

<sup>8</sup> En 2019, MNP a envisagé de basculer vers l'utilisation du METT après l'adaptation de cet outil par le Ministère de l'Environnement en 2018. Ceci n'a pas pu se faire en 2020 à cause de la situation sanitaire.

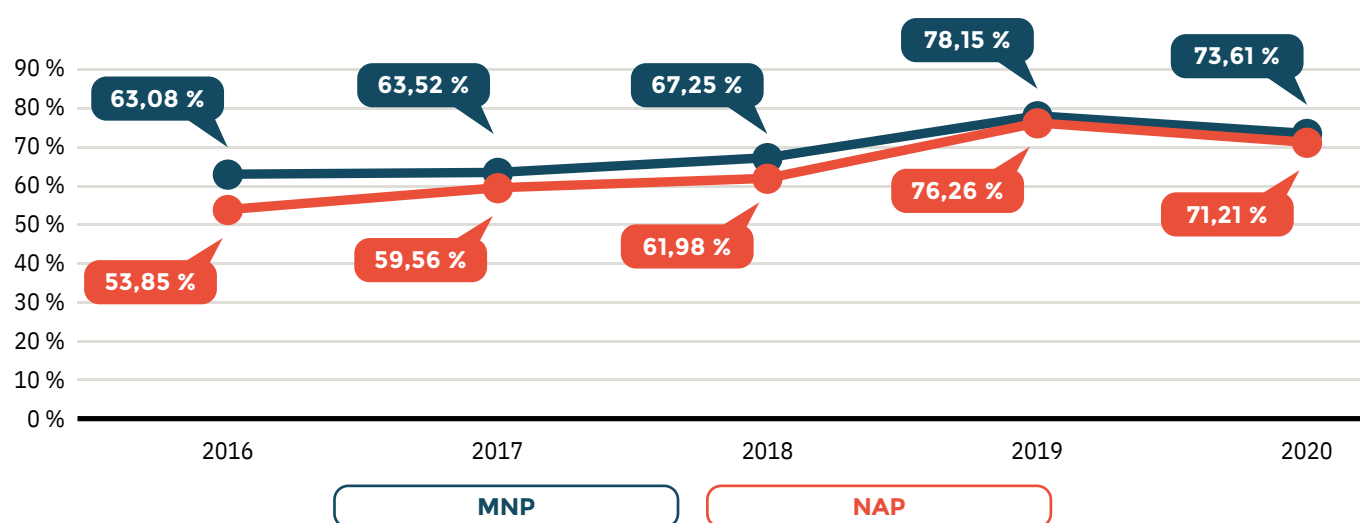
## 9.2. LES PERFORMANCES DE GESTION EN RECU

En sa qualité d'organisme financier, la FAPBM s'appuie sur l'indicateur Key Performance Indicator (KPI<sup>9</sup>) qui suit les performances des gestionnaires des AP financées. Cet indice tient compte de critères de gestion précis.

### Les KPI en baisse

L'évolution des KPI, toujours positive depuis 2016, connaît une diminution significative en 2020 comparé à 2019 : de 78,15 % en 2019 à 73,61 % en 2020 pour MNP et de 76,26 % en 2019 à 71,21 % en 2020 pour les NAP.

Figure 9. Evolution des valeurs KPI (2016 - 2020)



Cette diminution s'explique d'abord par les faibles taux de réalisation des activités hors conservation en 2020, aussi bien dans les sites gérés par MNP que dans les NAP. Les objectifs décrits dans les PTA 2020 n'ont pu être atteints dans leur globalité, notamment pour certaines activités d'appui au développement ainsi que de sensibilisation et d'éducation environnementales.

<sup>9</sup> Voir annexe 1

## Des niveaux de risque en hausse

La Fondation procède, dans le cadre de son processus d'attribution de financements, à une évaluation annuelle des risques par AP. Celle-ci se fait à partir de plusieurs critères, les principaux étant :

- La qualité des rapports, évaluée suivant les montants des subventions accordées, les non-conformités redondantes, les dépenses inéligibles relevées ;
- La qualité du système de contrôle interne.

La situation sanitaire et les contraintes de déplacement ont engendré des changements significatifs de la carte des risques par rapport à 2019 :



**Tableau 9. Carte des risques (2018 - 2020)**

Niveau de risque		2018	2019	2020
Hors AP financées par le Sinking Fund				
<b>RISQUE ÉLEVÉ</b>	●	2	4	3
<b>RISQUE MODÉRÉ</b>	●	10	6	13
<b>RISQUE FAIBLE</b>	●	18	21	15

**L'augmentation du nombre d'AP à risque modéré** est directement liée à la situation sanitaire, notamment suite à la suspension de nombreuses activités au niveau des AP. Elle a également occasionné des problèmes de trésorerie et finalement des retards conséquents dans la soumission des rapports d'activités à la Fondation. Par ailleurs, l'isolement de zones d'intervention de certains gestionnaires a été un frein dans l'évaluation du niveau d'opérationnalité des unités de gestion et d'implication du personnel dans les activités de conservation. Ceci a concerné 8 AP qui sont passées de risque faible à risque modéré, et une AP qui est passée de risque modéré à risque élevé.

Toutefois, grâce à un accompagnement et un renforcement des capacités au cours des missions de la FAPBM, 2 AP à risque élevé sont passées à risque modéré, et 3 AP à risque modéré sont passées à risque faible.

# 10. LA FONDATION, MÉCANISME FINANCIER POUR LES PROJETS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ



Equipe de la FAPBM et de MBG pendant la mission de suivi-évaluation et d'audit à Agnalazaha © FAPBM

La FAPBM a renforcé sa vocation de mécanisme financier dans les programmes de conservation de la biodiversité. Les trois programmes concernés en 2020 sont :

## 10.1. L'APPUI À LA MISE EN PLACE D'AIRES MARINES PROTÉGÉES : GEF6-WWF

Le WWF.US, en tant qu'agence d'exécution du GEF, a donné procuration à la FAPBM pour assurer la gestion financière d'un programme en faveur de l'extension et de la consolidation des aires marines protégées (2020-2024). L'objectif du projet est d'assurer la gestion efficace de la biodiversité et de la productivité marines de Madagascar par le biais d'un réseau national durable et résilient d'aires marines protégées. Le montant du projet s'élève à 6 209 404 USD.

L'année 2020 a été consacrée à la mise en place de l'unité de gestion et du comité de pilotage, à la préparation du programme de travail 2021 et à la mise au point des mécanismes opérationnels. Ce programme marque l'entrée véritable de la Fondation dans le financement des aires marines protégées. La mise à jour prochaine de son manuel de priorisation les intégrera totalement parmi les AP cibles.

## 10.2. LE PREMIER PROGRAMME D'OFFSET : QMM - AP D'AGNALAZAHA

Le projet, d'une valeur de 300 000 USD, entre dans le cadre du programme de compensation de la société QIT Madagascar Minerals (QMM), une filiale du groupe Rio Tinto. QMM a en effet décidé de confier à la FAPBM la gestion financière et le suivi de son programme de compensation à Agnalazaha, une NAP gérée par Missouri Botanical Garden (MBG). L'objectif global de l'AP Agnalazaha est de conserver la biodiversité et de restaurer les écosystèmes naturels de la forêt tout en transférant la capacité de gestion durable des ressources naturelles à la communauté locale de base.

Du fait de la situation sanitaire et des changements au niveau du fonctionnement du site, la NAP d'Agnalazaha a connu des difficultés dans la mise en œuvre de ses activités. La sécurisation physique a donc été priorisée : aménagement de nouveaux pare-feux, lutte active contre les feux de prairie, ou encore conduite de missions de patrouille avec la mobilisation des communautés et des autorités locales. Ces actions ont permis au gestionnaire de limiter les impacts négatifs de la situation sanitaire sur la conservation du site.

Le mécanisme offset innove en tant qu'instrument de financement des AP dédié aux entreprises. Une première expérience avec QMM Rio Tinto a été mise en œuvre et permet de financer l'aire protégée d'Agnalazaha. La Fondation s'emploie à maîtriser le mécanisme dans son entièreté afin de l'étendre à d'autres AP.

## La biodiversité à Agnalazaha en 2020



**246**

espèces floristiques dont 198 espèces endémiques de Madagascar (dont 10 endémiques de la région Sud, parmi lesquelles 6 sont retrouvées à proximité du site minier de QMM, comme l'*Hyperacanthus mandenensis*).



**66**

espèces d'oiseaux, dont 25 sont endémiques de Madagascar et 20 de la région, avec une espèce classée vulnérable : *Lophotibis cristata*.



**5**

espèces de lémuriens (ex : l'*Eulemur cinereiceps* endémique de la région sud-est de Madagascar).

## 10.3. POUR UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES LÉMURIENS : MADAGASCAR LEMURS PORTAL

La FAPBM a continué de servir de mécanisme financier du projet Lemurs Portal qui a bénéficié d'un financement additionnel de 51 000 USD en 2020 de la part de JRS Biodiversity Foundation. L'objectif de ce financement est de préparer la pérennisation du portail (hébergement et maintenance du site, financement des activités de levée de fonds, etc.).

Du fait de la situation sanitaire, de nombreuses activités prévues en 2020 ont regrettamment dû être reportées ou annulées. Il s'agit notamment d'un grand nombre de descentes sur terrain, de la vulgarisation de l'outil auprès des gestionnaires des AP et des communautés locales, ainsi que des collectes de données.



## L'utilisation du portail « Lemurs Portal » en 2020



**16 157**

Données d'observations enregistrées



**490**

Utilisateurs



**50 719**

Visiteurs



**1 140**

Documents mis en ligne

# 11.

## UNE PERFORMANCE SOLIDE DES INVESTISSEMENTS FINANCIERS

Dans un contexte de marchés très volatils du fait de la pandémie de Covid-19, le portefeuille de la FAPBM a maintenu sa solidité. Ceci montre que la politique d'investissement orientée vers le long terme est pertinente malgré les coûts de gestion qu'elle implique.

### 11.1. UNE BONNE RÉSISTANCE DU PORTEFEUILLE

La Politique d'Investissement de la FAPBM, dans sa version de juillet 2020, indique que l'objectif de gestion financière est de « *générer une performance des investissements suffisante pour lui permettre de remplir sa mission environnementale, tout en préservant en termes réels (après inflation) et sur le long terme la valeur du capital qui lui a été apporté, convertie à chaque apport dans la devise de référence (USD)* ».

#### **La marge par rapport au capital**

Au 31 décembre 2020, la valeur totale du portefeuille s'élevait à **100.8 millions USD**. La valeur du capital d'apport revalorisé de l'inflation historique (l'Indice des Prix à la Consommation Harmonisés (IPCH) de la zone Euro pour la partie des actifs qui a par le passé été en EUR, l'Indice des Prix à la Consommation (IPC) américain<sup>10</sup> pour les actifs en USD) était de **97.0 millions USD**. La marge est par conséquent de **3.8 millions USD**.

Cette dernière marge positive affiche la réussite de l'objectif de gestion financière de la Fondation.

<sup>10</sup> Taux d'inflation US utilisé pour 2020 : 1.36 % (c'était 2.29 % pour 2019)



#### **La performance du portefeuille**

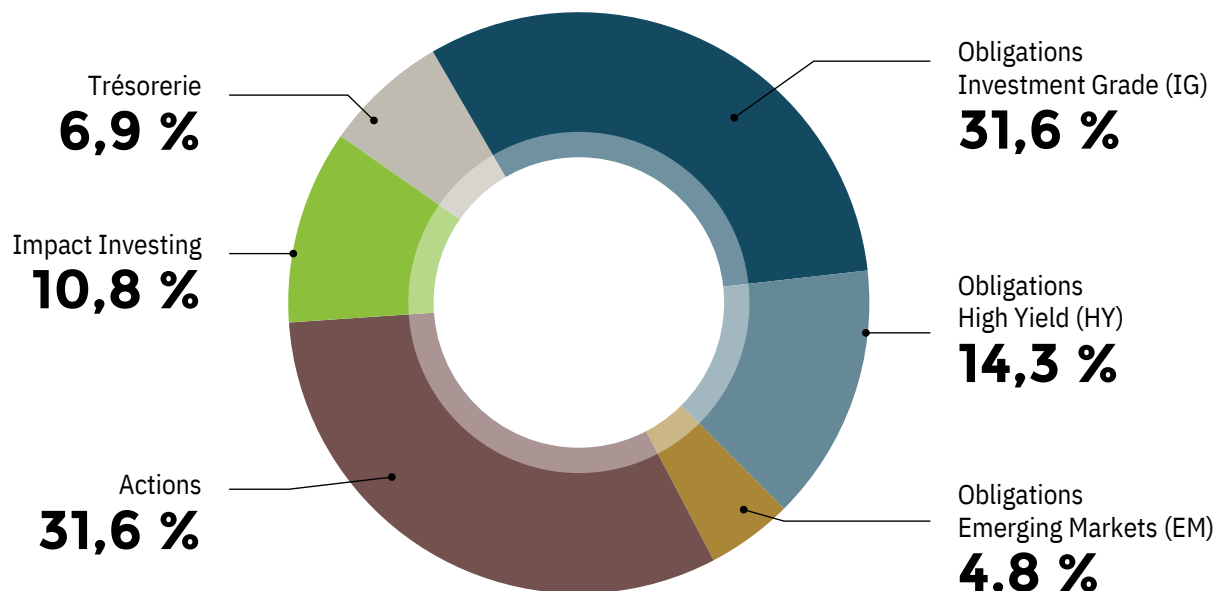
Le portefeuille de la FAPBM a affiché une hausse de +7,3 % (+12,7 % en 2019). Cette performance est appréciable dans l'absolu, et en léger retrait relativement au benchmark de l'allocation stratégique (+8,0 %). Une surperformance notable de la poche Actions est à souligner (+17,9 % contre +15,9 % pour le benchmark afférent) et l'inverse pour la poche Obligataire Investment Grade (IG), qui a souffert d'une durée trop courte cette année durant laquelle le marché anticipait une hausse des taux (+6.7 % contre +11.0 %).

La Politique d'Investissement fixe un objectif de 4 % net à long terme. Cet objectif est rempli tant sur les trois dernières années (+5.5 %) que sur les cinq dernières (+6.2 %).

## 11.2. UN PORTEFEUILLE CONFORME À LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

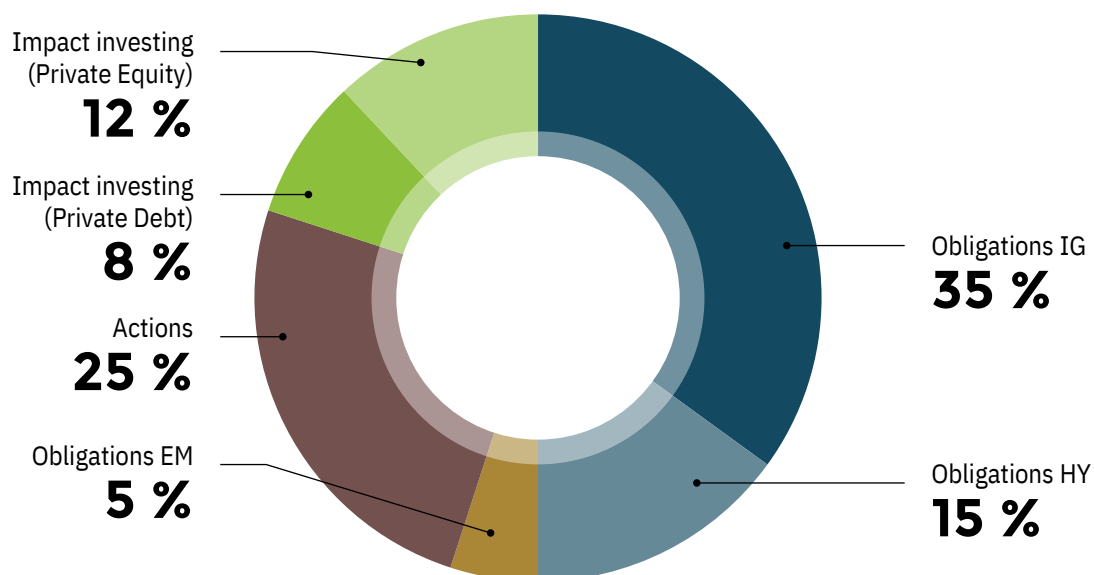
Au 31 décembre 2020, la répartition du capital par classe d'actifs apparaît sur le graphique ci-dessous :

**Figure 10. Répartition du portefeuille à fin 2020**



Celle-ci diffère légèrement de l'allocation cible définie dans la Politique d'Investissement 2020 de la Fondation :

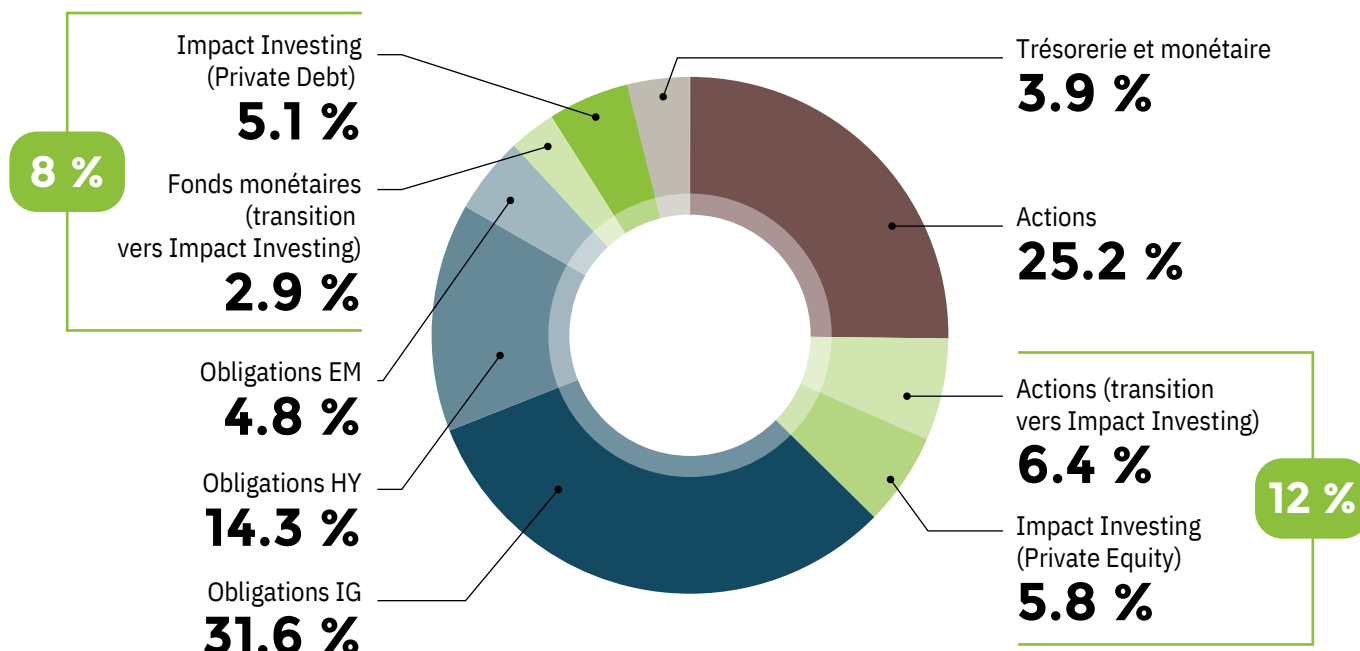
**Figure 11. Répartition du portefeuille telle que définie dans la politique d'investissement de la Fondation**



Ceci s'explique par le temps que prennent les investissements en Impact Investing avant d'être totalement déployés. Si les 20 % du portefeuille de la Fondation dédiés à la poche Impact Investing sont maintenant engagés avec 8 fonds en portefeuille, les appels de capital effectués par ces fonds devraient pour leur part s'étaler encore sur 2 à 5 ans.

Par ailleurs, investir en Private Equity et en Private Debt implique une phase transitoire durant laquelle le montant alloué aux différents fonds est engagé mais non investi. Pour éviter que ce montant ne génère aucun revenu, la Fondation investit en fonds monétaire dans le cas du Private Debt, et en actions dans le cas du Private Equity. Ceci est reflété dans le diagramme ci-dessous, dans lequel se retrouve bien la totalité des 20 % dédiés à l'Impact Investing.

**Figure 12. Allocation d'actifs par affectation fin 2020**



### 11.3. DES INVESTISSEMENTS RESPONSABLES

La FAPBM poursuit un double objectif, (i) veiller à la compatibilité de ses investissements avec ses valeurs et sa mission, (ii) renforcer son impact positif social et environnemental. Le premier se caractérise par une combinaison d'exclusions normatives et sectorielles. Le second est incarné par la poche Impact Investing depuis 2016.

#### **Les exclusions sectorielles et normatives**

La compatibilité avec les valeurs et la mission de la Fondation se traduit tout d'abord par des exclusions sectorielles : les armes, le tabac, les jeux de hasard, la pornographie, l'alcool fort destiné à la consommation humaine, les énergies fossiles incluant toutes les entreprises dont les activités principales sont l'extraction et/ou la production et/ou la distribution d'énergie produite par la combustion du charbon, du pétrole ou du gaz naturel, et les industries extractives autres que celles concernant les énergies fossiles incluant toutes les entreprises dont les activités principales sont l'extraction et/ou la transformation et/ou la distribution de minéraux non-renouvelables, à l'état brut ou transformés. Il est à noter que les exclusions sectorielles ont été ajustées pour correspondre à celles des principaux contributeurs au capital.

Cette compatibilité se traduit aussi par des exclusions normatives, par la vérification, entreprise par entreprise, du respect des dix grands principes du Pacte Mondial des Nations-Unies<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> <https://www.unglobalcompact.org/what-is-gc/mission/principles>



## L'investissement d'impact

Le renforcement de l'impact social et environnemental des investissements financiers de la FAPBM se traduit, de son côté, par l'allocation stratégique de 20 % de son capital à des instruments financiers permettant de conjuguer rendement financier et impact (investissements d'impact).

Tableau 10. Répartition de l'investissement d'impact

Investissements	Types d'impacts attendus
<b>CASEIF III (2 000 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Financement des petites et moyennes entreprises en Amérique Centrale, dans le secteur de l'agroalimentaire et des énergies renouvelables notamment</li><li>• Création d'emplois</li><li>• Promotion de la place de la femme au sein des entreprises</li></ul>
<b>Adenia IV (2 700 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'emplois</li><li>• Financement de l'économie locale</li></ul>
<b>REAF II (2 500 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Financement de projets d'infrastructures autour de l'énergie solaire, éolienne, hydraulique et biogaz</li><li>• Soutien à la demande en matière d'énergies renouvelables en Asie</li></ul>
<b>Catalyst II (2 000 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'emplois</li><li>• Soutien financier et stratégique à des entreprises locales</li></ul>
<b>Kaizen II (2 000 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Accès à l'éducation en Inde et en Asie du Sud-est</li><li>• Amélioration de la qualité des infrastructures</li></ul>
<b>AGCF (2 500 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'emplois</li><li>• Amélioration des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises dans lesquelles le fonds investit</li></ul>
<b>Darby Fund III (3 000 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Création d'emplois</li><li>• Amélioration des aspects environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) des entreprises dans lesquelles le fonds investit</li></ul>
<b>Frontier Energy II (2 250 000 USD)</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Soutien à la croissance économique en Afrique de l'est</li><li>• Création d'emplois</li><li>• Lutte contre le réchauffement climatique</li></ul>

Un rapport annuel est produit par Obviam concernant les impacts sociaux et environnementaux de cette poche d'investissements.

## 10.4. LA SITUATION DU CAPITAL LOCAL

Le montant du spending rule ou de la totalité des financements de l'année N+1 est décidé par le Conseil d'Administration le mois de juillet de l'année N. Il est alors transféré des comptes de la Fondation à l'extérieur dans les banques locales à Madagascar. Les fonds ainsi rapatriés sont placés en dépôts à terme en devise locale (MGA) suivant leur prévision de disponibilité.

Les intérêts de ces placements sont versés dans le compte du capital local. Au 31 décembre 2020, le montant du capital local de la FAPBM était de 1 300 000 000 MGA (339 883 USD).

# 12. UNE CONSOLIDATION DU RÉSEAU INTERNATIONAL

Au cours de l'année 2020, la FAPBM a consolidé ses relations avec les organisations dont elle est membre, tout en élargissant son réseau.



## Une participation active aux événements organisés par l'UICN, RedLAC et CAFÉ

La FAPBM a participé à la 10<sup>e</sup> Assemblée générale du Consortium africain des fonds environnementaux (CAFÉ) le 8 octobre 2020. À cette occasion, le CAFÉ a accueilli le nouveau membre Medfund. La Fondation a aussi participé au Congrès du réseau des Fondations environnementales d'Amérique Latine (RedLAC) du 6 au 8 octobre 2020. Le thème du Congrès était "Sustainable Finance for conservation : The role of CTFs in meeting the New Global Goals" / «Financement durable pour la conservation : Le rôle des FFC dans la réalisation des nouveaux objectifs mondiaux».

De plus, la FAPBM a participé à plusieurs webinaires organisés par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature), dont un sur le thème « la gestion participative dans les AP en Afrique Australe et Orientale » le 2 Septembre 2020 et un autre sur les gaps de financement le 9 décembre 2020. Enfin, la Fondation a participé au vote de plus de 109 motions réservées aux membres de l'UICN.



## Un partenariat avec l'ESSA d'Antananarivo - Université de Bangor (UK)

La FAPBM a appuyé un consortium composé de l'Université de Bangor (Royaume-Uni) et du Laboratoire de Recherches Appliquées de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques d'Antananarivo dans l'organisation d'un premier atelier sur les politiques de sauvegarde environnementale et sociale. Les discussions ont mené à une convention d'appui au Ministère de l'Environnement et du Développement Durable en vue d'une réforme du cadre de gestion environnementale et sociale des AP de Madagascar.



Atelier Concilier la sauvegarde sociale et la réduction de la pauvreté dans les aires protégées organisé par l'ESSA d'Antananarivo et l'Université de Bangor © FAPBM



### **Intégration à Conservation Finance Alliance**

La FAPBM a rejoint Conservation Finance Alliance (CFA) en 2020. Cette association basée à Washington D.C regroupe des Fondations et des ONGs dont les activités sont focalisées sur le financement durable de la conservation. CFA est en conséquence une source importante de documentations relatives au financement durable des AP. En octobre 2020, la Fondation a participé au lancement des standards de gestion révisés 2020 des Fonds fiduciaires pour la conservation.



### **Partie prenante de BIOFIN Madagascar**

BIOFIN (Initiative pour la finance de la biodiversité) est un programme multi-pays du PNUD destiné à appuyer la recherche d'un financement durable pour la biodiversité. La FAPBM a rejoint le programme BIOFIN pour Madagascar en 2020 et est membre du comité de pilotage. Dans ce cadre, elle a bénéficié des séries de partage et d'échanges à l'encontre des fondations engagées dans la conservation. Le modèle de la FAPBM, en tant que mécanisme participant à la résilience de la biodiversité, a été présenté lors de la réunion régionale de BIOFIN pour l'Afrique le 5 Octobre 2020.



Agly Mantidactylus (Halleux) © WWF

### **Une future collaboration avec le Fonds environnemental des Comores**

Le Fonds environnemental des Comores (FEC) et la FAPBM ont engagé des discussions en vue d'un potentiel partenariat. Le FEC a en effet exprimé son souhait de bénéficier de la structure et de l'expérience de la Fondation. En 2020, le Conseil d'administration de la Fondation a approuvé le principe d'une collaboration sous forme d'activités de renforcement des capacités du FEC.

# 13. UNE CAMPAGNE DE LEVÉE DE FONDS EN PRÉPARATION

Bien que la FAPBM soit un mécanisme central de financement pérenne pour les AP, les ressources nécessaires à la conservation de la biodiversité de Madagascar demeurent importantes et insuffisantes. De ce fait, une campagne de levée de fonds au niveau international a été décidée par le Conseil d'Administration et serait enclenché dès lors que le contexte international sera favorable. 2020 a été une année de préparation pour une campagne de cette envergure.

## **La mise en place d'un groupe de levée de fonds FAPBM - MNP**

Avec Madagascar National Parks, la FAPBM a mis en place un groupe de travail chargé de préparer une campagne de levée de fonds conjointe à partir de fin 2021. Le groupe est appuyé par le programme USAID Hay Tao et le cabinet de conseil AHT financé par la KfW. L'objectif est de coordonner les actions envers les contributeurs potentiels. Dans ce cadre, la future campagne menée par la FAPBM devrait être principalement orientée vers les contributions à son capital, tandis que MNP visera à mobiliser des financements pour des projets de conservation spécifiques.

## **Une étude sur les valeurs économiques des AP**

La FAPBM a lancé en 2020 une importante étude sur les valeurs économiques des AP. Cette étude, menée par des consultants internationaux et nationaux, montrera la contribution économique des AP et servira de plaidoyer auprès des autorités politiques, et des futurs contributeurs potentiels. Cette étude a été financée par le KfW.



*Equipe de la FAPBM sur terrain à Andringitra © FAPBM*

## **L'Appui de l'USAID**

L'USAID, à travers le programme Hay Tao, a signé une convention avec la FAPBM en vue d'un appui institutionnel sur plusieurs années. En 2020, cet appui a permis la production de supports de plaidoyer pour la future campagne de levée de fonds. Par ailleurs, l'USAID Hay Tao financera en 2021 une étude internationale destinée à identifier les opportunités de mobilisation de financements au niveau international. L'étude servira de base pour cibler les contributeurs potentiels au capital de la FAPBM.

## **Une Newsletter pour mieux convaincre**

Afin de mieux sensibiliser sur les actions de la FAPBM, une Newsletter mensuelle a été lancée au mois de janvier 2020. Les Newsletters sont destinées aux parties prenantes à Madagascar et à l'extérieur. Celles-ci comprennent les ambassades basées à Madagascar, les décideurs politiques, les administrations concernées, les gestionnaires des AP financées ainsi que les Fondations internationales ou encore les groupements du secteur privé.

# 14. LES ETATS FINANCIERS 2020 AUDITÉS

## Delta Audit

### Delta Audit Associés

Immeuble Tsimahafotsy  
Lot III 100 PL Bis  
Rue Ratovo R. Henri  
Mahamasina  
Antananarivo 101  
Madagascar

PO Box 241

Tel : +00 (261) 20 22 278 31  
+00 (261) 20 22 653 73  
Fax : +00 (261) 20 22 210 95  
E-mail : deltadt@deltaaudit.mg  
deltadt@mooov.mg  
Site web : www.deltaaudit.com  
NIF : 300006925  
Stat : 69 202 11 1994 000 813  
RCS : 2003 B 00140

### RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT

Aux Administrateurs et au Directeur Exécutif  
de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité  
de Madagascar (FAPBM)

#### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM), qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2020, et le compte de résultat, le tableau des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. A notre avis, les états financiers annuels ci-joints présentant un résultat bénéficiaire de MGA 33.709.824.903,76 donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 Décembre 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables appliqués à Madagascar (PCG 2005).

#### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar (FAPBM) conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA), et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers annuels

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers annuels conformément au PCG 2005, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

#### Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers annuels

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Antananarivo, le 12 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit

Justine RAHELIARINORO  
Partner

Denis RATSIMANDRESY  
Partner

Audit.Tax.Advisory

## Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar

### Bilans arrêtés aux 31 Décembre (Montants exprimés en MGA)

Actifs	Note	2020		2019	
		Valeur Brute	Amortissements/ Pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Nette
<b>Actifs non courants</b>					
Immobilisations incorporelles	4a.	5.100.000,00	(3.892.291,68)	1.207.708,32	2.482.708,32
Immobilisations corporelles	4b.	2.071.445.377,75	(873.365.590,68)	1.198.079.787,07	1.323.541.784,11
Immobilisations en cours	4c.	77.557.601,28	-	77.557.601,28	-
Immobilisations financières	4d.	2.591.000,00	-	2.591.000,00	2.591.000,00
Total Actifs non courants		<u>2.156.693.979,03</u>	<u>(877.257.882,36)</u>	<u>1.279.436.096,67</u>	<u>1.328.615.492,43</u>
<b>Actifs courants</b>					
Autres créances et actifs assimilés	5	1.324.779.679,34	-	1.324.779.679,34	285.469.666,86
Compte d'attente à régulariser actif		-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6	398.559.163.467,16	-	398.559.163.467,16	315.703.934.419,65
Total Actifs courants		<u>399.883.943.146,50</u>	<u>-</u>	<u>399.883.943.146,50</u>	<u>315.989.404.086,51</u>
<b>Total Actifs</b>		<u>402.040.637.125,53</u>	<u>(877.257.882,36)</u>	<u>401.163.379.243,17</u>	<u>317.318.019.578,94</u>

## Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar

### Bilans

arrêtés aux 31 Décembre  
(Montants exprimés en MGA)

<b>Capitaux propres et Passifs</b>	<u>Note</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>Capitaux Propres</b>			
Dotations en Capital		251.842.856.638,08	201.801.144.118,43
Fonds reçus des bailleurs		14.148.460.922,42	13.285.960.229,30
Dépenses cumulées d'utilisation		(13.909.158.876,53)	(13.206.292.770,36)
Report à nouveau		115.725.210.501,79	77.787.557.565,16
Résultat de l'exercice		33.709.824.903,76	37.957.738.142,11
Total Capitaux propres	7	<u>401.517.194.089,52</u>	<u>317.626.107.284,64</u>
<b>Passifs non courants</b>			
Subvention d'équipement		168.433.379,48	168.433.379,48
Fonds avec mandat de gestion		(768.625.422,20)	(768.625.422,20)
Total Passifs non courants	8	<u>(600.192.042,72)</u>	<u>(600.192.042,72)</u>
<b>Passifs courants</b>			
Créditeurs divers	9	181.988.711,68	233.114.854,72
Comptes d'attente à régulariser passif	10	64.388.484,69	58.989.482,30
Total Passifs courants		<u>246.377.196,37</u>	<u>292.104.337,02</u>
<b>Total Capitaux propres et Passifs</b>		<u>401.163.379.243,17</u>	<u>317.318.019.578,94</u>

## Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar

### Compte de résultat par nature exercice clos au 31 Décembre (Montants exprimés en MGA)

	Note	2020	2019
Chiffre d'affaires			
Production stockée		-	-
Production immobilisée		-	-
<b>Production de l'exercice</b>		<u>-</u>	<u>-</u>
Achats consommés	11	(54.007.770,90)	(61.436.494,83)
Services extérieurs et autres consommations	12	(2.172.605.238,48)	(2.384.492.028,63)
<b>Consommation de l'exercice</b>		<u>(2.226.613.009,38)</u>	<u>(2.445.928.523,46)</u>
<b>Valeur ajoutée</b>		<u>(2.226.613.009,38)</u>	<u>(2.445.928.523,46)</u>
Charges de personnel	13	(814.240.342,41)	(780.482.639,39)
Impôts et taxes		(105.700,00)	(287.800,00)
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<u>(3.040.959.051,79)</u>	<u>(3.226.698.962,85)</u>
Autres produits opérationnels	14	797.810.168,55	530.991.080,07
Autres charges opérationnelles	15	(8.424.572.366,49)	(6.803.956.715,51)
Dotations aux amortissements, aux provisions et pertes de valeur		(128.500.997,04)	(140.554.199,94)
Reprise sur provisions et pertes de valeur		-	248.927,35
<b>Résultat Opérationnel</b>		<u>(10.796.222.246,77)</u>	<u>(9.639.969.870,88)</u>
Produits financiers	16.1	76.282.606.638,57	57.627.434.971,23
Charges financières	16.2	(31.776.559.488,04)	(10.029.726.958,24)
<b>Résultat Financier</b>		<u>44.506.047.150,53</u>	<u>47.597.708.012,99</u>
<b>Résultat avant Impôts</b>		<u>33.709.824.903,76</u>	<u>37.957.738.142,11</u>
Impôts exigibles sur résultat		-	-
Impôts différés		-	-
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		77.080.416.807,12	58.158.674.978,65
<b>Total des charges des activités ordinaires</b>		(43.370.591.903,36)	(20.200.936.836,54)
<b>Résultat net de l'exercice ordinaire</b>		<u>33.709.824.903,76</u>	<u>37.957.738.142,11</u>
Eléments extraordinaires (produits)		-	-
Eléments extraordinaires (charges)		-	-
<b>Résultat Extraordinaire</b>		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<u>33.709.824.903,76</u>	<u>37.957.738.142,11</u>



**Compte de résultat par fonction**  
exercice clos au 31 Décembre  
(Montants exprimés en MGA)

	Note	2020	2019
Produits des activités ordinaires		-	-
Coût des ventes	11 et 12	(2.226.613.009,38)	(2.445.928.523,46)
<b>Marge Brute</b>		<b>(2.226.613.009,38)</b>	<b>(2.445.928.523,46)</b>
Autres produits opérationnels	14	797.810.168,55	531.240.007,42
Coûts commerciaux	13	(814.240.342,41)	(780.482.639,39)
Charges administratives		(128.606.697,04)	(140.841.999,94)
Autres charges opérationnelles	15	(8.424.572.366,49)	(6.803.956.715,51)
<b>Résultat Opérationnel</b>		<b>(10.796.222.246,77)</b>	<b>(9.639.969.870,88)</b>
Produits financiers	16.1	76.282.606.638,57	57.627.434.971,23
Charges financières	16.2	(31.776.559.488,04)	(10.029.726.958,24)
<b>Résultat avant Impôt</b>		<b>33.709.824.903,76</b>	<b>37.957.738.142,11</b>
Impôts exigibles sur résultats		-	-
Impôts différés		-	-
<b>Résultat net des activités ordinaires</b>		<b>33.709.824.903,76</b>	<b>37.957.738.142,11</b>
Charges extraordinaires		-	-
Produits extraordinaires		-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>33.709.824.903,76</b>	<b>37.957.738.142,11</b>

## Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar

### Tableaux de flux de trésorerie exercice clos au 31 Décembre (Méthode indirecte) (Montants exprimés en MGA)

	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles</b>		
Encaissements reçus (clients et autres débiteurs)	367.130,00	-
Sommes versées (fournisseurs, personnel et autres créateurs d'exploitation)	(3.778.174.268,55)	(3.013.161.757,98)
Intérêts et autres frais financiers payés	(591.682.398,17)	(10.518.772.009,36)
Subventions reçues	-	-
Subventions accordées	(8.080.446.014,79)	(6.445.304.867,37)
Flux de trésorerie liés à des événements extraordinaires	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles	<u>(12.449.935.551,51)</u>	<u>(19.977.238.634,71)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(79.321.601,28)	(105.568.966,00)
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Décaissements sur acquisition d'immobilisations financières	-	-
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	-	-
Intérêts encaissés sur placements financiers	44.480.303.367,21	57.575.697.998,63
Dividendes et quote-part de résultats reçus	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	<u>44.400.981.765,93</u>	<u>57.470.129.032,63</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Encaissements suite au déblocage des endowments funds	50.041.712.519,65	459.240.205,04
Fonds reçu des bailleurs	862.470.313,44	244.674.103,94
Encaissement provenant d'emprunts	-	-
Emission d'emprunts ou d'autres dettes assimilées	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	<u>50.904.182.833,09</u>	<u>703.914.308,98</u>
<b>Variation de trésorerie de la période</b>	<u>82.855.229.047,51</u>	<u>38.196.804.706,90</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	315.703.934.419,65	277.507.129.712,75
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	<u>398.559.163.467,16</u>	<u>315.703.934.419,65</u>
<b>Variation de trésorerie de la période</b>	<u>82.855.229.047,51</u>	<u>38.196.804.706,90</u>

**Tableau de variation des Capitaux propres**  
exercice clos au 31 Décembre  
(Montants exprimés en MGA)

	<u>Dotations en capital</u>	<u>Fonds reçus des bailleurs de fonds</u>	<u>Dépenses cumulées d'utilisation</u>	<u>Autres capitaux propres</u>	<u>Résultat</u>	<u>Total</u>
<b>Solde au 31 Décembre 2018</b>	<u>201.341.903.913,39</u>	<u>13.001.126.018,97</u>	<u>( 12.733.744.296,97)</u>	<u>73.509.759.460,16</u>	<u>4.374.940.155,77</u>	<u>279.493.985.251,32</u>
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	4.374.940.155,77	( 4.374.940.155,77)	-
Opération en capital	459.240.205,04	284.833.850,33	( 472.548.473,39)	( 97.141.690,77)	-	174.383.891,21
Résultat net Exercice 2019	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>37.957.738.142,11</u>
<b>Solde au 31 Décembre 2019</b>	<u>201.801.144.118,43</u>	<u>13.285.959.869,30</u>	<u>( 13.206.292.770,36)</u>	<u>77.787.557.925,16</u>	<u>37.957.738.142,11</u>	<u>317.626.107.284,64</u>
Changement de méthode comptable	-	-	-	-	-	-
Correction d'erreurs	-	-	-	-	-	-
Autres produits et charges	-	-	-	-	-	-
Affectation résultat & report à nouveau	-	-	-	37.937.652.576,63	( 37.937.652.576,63)	-
Opération en capital	50.041.712.519,65	862.501.053,12	( 702.866.106,17)	( 20.085.565,48)	-	50.181.261.901,12
Résultat net Exercice 2020	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>33.709.824.903,76</u>	<u>33.709.824.903,76</u>
<b>Solde au 31 Décembre 2020</b>	<u>251.842.856.638,08</u>	<u>14.148.460.922,42</u>	<u>( 13.909.158.876,53)</u>	<u>115.705.124.936,31</u>	<u>33.729.910.469,24</u>	<u>401.517.194.089,52</u>

## Rapport spécial

du Commissaire aux comptes  
relatifs aux articles 18 et 19 de la Loi 2004-014 du 19 Août 2004  
Exercice clos au 31 Décembre 2020

Mesdames et Messieurs les Administrateurs  
et Monsieur le Directeur Exécutif  
de la Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité  
de Madagascar

Nous n'avons été informés d'aucune opération réalisée au cours de l'exercice 2020 entrant dans le cadre des articles 18 et 19 ci-dessous de la loi n° 2004-014 du 19 Août 2004 portant refonte du régime des Fondations à Madagascar, n'avons pas identifié aucune opération s'y rapportant dans les comptes financiers au 31 Décembre 2020.

**Selon l'Article 18 :** La Fondation ne peut accorder de prêts, de découverts en compte courant, de subventions ni de libéralités directement ou par personne interposée aux membres du Conseil d'Administration, de la direction exécutive, aux Commissaires aux Comptes ou aux gestionnaires de fonds.

De même, la Fondation ne peut se porter caution ni donner aval à des engagements pris par eux envers les tiers. Cette interdiction s'étend aux conjoints, aux parents et alliés jusqu'au quatrième degré inclus.

Les actes pris en violation des interdictions édictées aux alinéas précédents sont nuls et de nul effet.

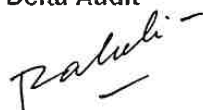
Les bénéficiaires et les auteurs de tels actes sont passibles de dommages-intérêts envers la Fondation sans préjudice des sanctions disciplinaires.

**Selon l'Article 19 :** Les contrats de prestation de services conclus entre les Fondateurs/donateurs ou leurs représentants et la Fondation sont soumis à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration et communiqués aux Commissaires aux Comptes qui établissent un rapport spécial à ce titre. Tous les bailleurs/donateurs de la Fondation concernée sont destinataires de ce rapport spécial.

Antananarivo, le 12 Mai 2021

Le Commissaire aux comptes

Delta Audit



**Justine RAHELIARINORO**  
Partner



**Denis RATSIMANDRESY**  
Partner

# 15. LA GOUVERNANCE

La gouvernance de la FAPBM est assurée par des documents-cadres. Deux d'entre eux ont été adoptés en 2020.

## 15.1. L'ADOPTION DE DEUX DOCUMENTS-CADRES

### **La politique d'investissement révisée**

Comme cela est la règle tous les 3 à 4 ans dans une Fondation, la Politique d'Investissement de la FAPBM a été révisée en 2020 afin d'assurer des performances suffisantes du portefeuille. Les principaux points de cette révision ont été :

- Le maintien des objectifs (4 % de performance moyenne nette annuelle et 10 % d'*Expected Shortfall*),
- La révision de l'allocation stratégique (baisse des actions au profit des obligations, l'introduction d'une allocation en dette souveraine de pays émergents),
- L'affinement de l'approche ISR (investissement responsable et durable), dont le double objectif a été de veiller à ce que les investissements de la FAPBM soient compatibles avec ses valeurs et sa mission, et de renforcer son impact social et environnemental.

### **La charte et le manuel d'audit adoptés**

Le Conseil d'Administration de la FAPBM a adopté une Charte et un manuel d'audit interne en janvier 2020. L'objectif principal de cet audit est de fournir une assurance raisonnable de l'efficacité des dispositions mises en place par la FAPBM : notamment concernant le système de contrôle interne, de gouvernance et du management des risques. Il est utile de rappeler l'existence d'un Comité d'Audit au sein du Conseil d'Administration et d'un responsable de contrôle interne au sein de la Direction exécutive.

Le manuel d'audit complète les politiques et les manuels déjà en place concernant les procédures, la priorisation, le financement des AP et les investissements du portefeuille. Ceci constitue un pas important vers une meilleure gouvernance de la Fondation.

### **La révision prochaine des manuels de priorisation et de financement**

La FAPBM a démarré des travaux en vue de réviser les manuels de priorisation et de financement en 2021 et 2022. En effet, le manuel de priorisation, qui classe par ordre de priorité les AP à financer, date de 2010. Par exemple, ce manuel ne tient pas encore compte des aires marines protégées. Quant au manuel de financement, il sera révisé pour intégrer les politiques thématiques et le système de gestion environnementale et sociale de la FAPBM.

## 15.2. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est l'organe d'orientation et d'administration de la Fondation. Il est composé de personnalités de la société civile et du secteur privé malagasy. Les membres du Conseil d'Administration sont cooptés. Leur mandat est de 4 ans, renouvelable une fois.

Un changement unique a eu lieu au sein du Conseil d'Administration en 2020. Monsieur Uwe Klug (KfW), qui avait rejoint le Conseil au mois de mai 2019, a démissionné au mois de juin 2020 du fait d'un changement de politique de la KfW relatif à la présence de leurs représentants dans le Conseil d'un organisme financé. Madame Tiana Rahaingoalison a été cooptée au mois de juillet 2020 pour poursuivre son mandat au sein du Conseil.

## Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2020



*Sahondra Rajoelina  
(Présidente),  
Directrice Pays de  
Conservation International –  
Madagascar*



*Nanie Ratsifandrihamanana  
(Vice-présidente),  
Directrice Pays de WWF –  
Madagascar*



*Dimbindraibe  
Ratafika (Trésorier),  
Conseiller Spécial du  
Premier Ministre chargé  
du volet Environnemental,  
Social et Santé*



*Eric Rakoto-Andriatsilavo,  
Secrétaire National du Projet  
Pôles Intégrés de Croissance  
(PIC) de la Banque Mondiale*



*James Ranaivoson,  
Ancien conseiller  
de Direction de la  
Banque Européenne  
d'Investissement*



*Hanta Zo Rakotovao,  
Chef de Département  
juridique et réglementaire  
chez Orange Madagascar*



*Mamitiana Andriamanjato,  
Cadre du Ministère de  
l'Environnement et du  
Développement durable,  
ancien Directeur du  
Financement durable,  
spécialiste du changement  
climatique et de REDD+*



*Naritiana Rakotoniaina,  
Directrice Exécutive de  
l'ONG Service d'Appui à la  
Gestion de l'Environnement  
(SAGE)*



*Hary Tiana Rahaingoalison,  
agronome, Spécialiste en  
coordination et suivi des  
projets internationaux sur  
Madagascar*

## Les comités du Conseil

Quatre comités de travail émettent des recommandations au sein du Conseil d'administration.

**Le Comité de Financement** est chargé de la supervision des activités de financement des AP.

**Présidente :** Naritiana Rakotoniaina

**Membres :** Anitry Ny Aina Ratsifandrihamanana, Hanta Zo Rakotovao, Andriamanjato Mamitiana, Andrew Cooke (membre externe).

**Le Comité d'Investissement** est chargé de la supervision des activités d'investissement du capital de la FAPBM.

**Président :** James Ranaivoson

**Membres :** Ratafika Dimbindraibe, Eric Rakoto-Andriatsilavo, Barijaona Ramaholimihaso (Cadre de la Banque BNI, membre externe).



## La Direction Exécutive

La Direction exécutive a vu le départ de la responsable Communication, Aina Andrianalazaha. Elle a été remplacée par Roda Operman.

Par ailleurs, Tahina Andriamandroso, responsable administratif depuis la création de la FAPBM, a pris sa retraite.



Alain Liva Raharijaona,  
Directeur exécutif



Onintsoa Randrianaivo,  
Responsable Financier



Ranto Randriantsoa,  
Responsable des  
financements

## Le Comité Exécutif

En dehors des réunions du Conseil, un Comité exécutif prend les décisions relevant du Conseil d'Administration, sur mandat de celui-ci. Les membres du Comité Exécutif en 2020 ont été :

- Sahondra Rajoelina (Présidente),
- Nanie Ratsifandrihamanana (Vice-Présidente),
- Dimbindraibe Ratafika (Trésorier).



Evah Ralalarisoa,  
Responsable Contrôle Interne



Serge Ratsirahonana,  
Responsable Suivi-évaluation



Roda Operman,  
Responsable Communication  
et Plaidoyer

**Le Comité de Levée de fonds** est chargé de la supervision des activités de levée de fonds de la FAPBM.

**Présidente :** Tiana Rahaingoalison

**Membres :** Eric Rakoto-Andriantsilavo, James Ranaivoson, Andrew Cooke (Expert en environnement, membre externe).

**Le Comité d'Audit** est chargé du suivi : (i) du processus d'élaboration de l'information financière ; (ii) de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de la gestion des risques ; (iii) du contrôle légal des comptes annuels.

**Présidente :** Hanta Zo Rakotovoao

**Membres :** Anitry Ny Aina Ratsifandrihamanana, Naritiana Rakotoniaina, Andriamanjato Mamitiana, Sandra Randrianarisoa (Directrice d'Ecocert Madagascar, membre externe).

# LES PERSPECTIVES POUR 2021



**2020** aurait dû être l'année de la biodiversité avec le renouvellement des engagements mondiaux dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique. Malgré les impacts néfastes de la pandémie de Covid-19 sur la nature et les communautés locales, la dynamique mondiale pour soutenir des engagements ambitieux semble se maintenir et même s'accroître. L'année 2021 est donc celle de la biodiversité et la FAPBM sera au rendez-vous avec un nouveau plan stratégique pour la période 2022-2026, afin de toujours mieux soutenir les aires protégées et les communautés locales, aux côtés de nos partenaires sur le terrain - MNP et les ONG – ainsi que de nos contributeurs et de toutes les parties prenantes.

La mobilisation de ressources additionnelles pour la conservation de la biodiversité de Madagascar sera au cœur de nos efforts en 2021 avec le lancement d'une campagne de levée de fonds en préparation depuis 2020.

Un autre chantier important en 2021 pour la Fondation sera la mise en place du système de gestion environnementale et sociale (SGES), tenant pleinement compte de la question du genre et intégrant un mécanisme de gestion des plaintes. Ceci traduit la ferme volonté de la Fondation d'assurer que les AP soutenues respectent pleinement les droits humains dans l'équité et la transparence.

En 2021, nous entamons également la mise à jour des manuels de priorisation et de financement des aires protégées. Cette mise à jour sera particulièrement importante du fait de l'évolution de la situation des aires protégées de Madagascar, de l'évolution des approches et des outils de gestion mais aussi de l'évolution de la Fondation elle-même. En effet, après 15 ans d'existence, il est temps de capitaliser nos acquis pour encore mieux remplir notre mission !

***Nanie RATSIFANDRIHAMANANA***

*Présidente entrante du Conseil  
d'Administration de la FAPBM*



# ANNEXE 1 : LES INDICES DÉVELOPPÉS PAR LA FAPBM

## L'Indice d'intégrité biotique (IBI)

L'IBI est un indice synthétique mettant en relation l'intégrité physique des habitats naturels des AP et l'état de conservation des espèces cibles (abondance et/ou densité). Sa valeur varie de 0 à 5. Une cible de conservation est un élément de la biodiversité nécessitant une gestion en raison de son caractère exceptionnel ou de son niveau de menace.

Une cible peut être une espèce importante ou un habitat particulier. Dans le cas où la cible est un habitat, son contenu constitue des cibles intégrées. Ces cibles servent d'indicateurs pour la santé écologique de l'AP et leur conservation assurera la conservation de toute la biodiversité représentative de l'AP.

Le calcul de cet indice d'intégrité biotique peut également faire intervenir les valeurs des services écosystémiques tels que l'eau potable ou l'eau d'irrigation, l'évitement des éboulements ou l'ensablement des champs de culture...

Actuellement, la FAPBM envisage d'intégrer l'évaluation de ces services écosystémiques dans le calcul de l'IBI, en collaboration avec ses partenaires techniques au niveau national et international.

## Le Key Performance Indicator (KPI)

Un tableau de bord a été mis en place pour le suivi de la performance des gestionnaires des AP vis-à-vis des critères fixés par la FAPBM. Des indicateurs clés de performance ont été identifiés. Ces indicateurs clés concernent :

- Le volet technique (situation des cibles de conservation, taux d'exécution, résultats obtenus sur site)
- Le volet financier (taux de réalisation financière)
- L'administration (qualité des rapports, respect des dates de soumission, ...)
- Les résultats obtenus lors de l'audit externe
- Les résultats de l'audit interne de la FAPBM
- Le nombre de non-conformité redondante (technique et finance)
- Les scores obtenus sur le niveau de gestion (IEG ou METT).



## ANNEXE 2 : LES GESTIONNAIRES DES AP FINANCIÉES PAR LA FAPBM

### **Madagascar National Parks**

Madagascar National Parks est le premier organisme chargé de la gestion des parcs nationaux de Madagascar. Créée en 1990, l'association a été reconnue d'utilité publique via le décret n° 91-592 du 4 décembre 1991.

**Sites financés par la FAPBM :** RS Ambatovaky ; PN Andohahela ; RS Ankarana ; PN Baie de Baly ; PN Bemaraha ; PN Isalo ; PN Mananara-Nord ; RS Manombo ; RS Marotandrano ; PN Masoala ; PN Midongy Befotaka ; PN Mikea ; PN Montagne d'Ambre ; PN Ranomafana ; PN Sahamalaza ; RNI Tsaratanana ; PN Zahamena.

### **Association ASITY**

Créée en 2003, l'association Asity est une association nationale spécialisée dans les recherches scientifiques sur les oiseaux.

**Sites financés par la FAPBM :** CMI (V) - CMK (V)

### **Association FANAMBY**

L'association Fanamby a été créée en 1997 et adopte une approche ascendante en impliquant tous les acteurs dans le processus de gestion et en appuyant le développement socio-économique de la population rurale riveraine aux AP.

**Site financé par la FAPBM :** Loky Manambato (V)

### **BCM - Biodiversity Conservation Madagascar**

Créée en 2002, BCM ou Biodiversity Conservation Madagascar, a adopté le système de paiement pour les services écosystémiques dans sa gestion d'AP.

**Site financé par la FAPBM :** Beanka (VI)

### **GERP - Groupe d'Etude et de Recherche sur les Primates**

GERP a été créé en 1994 et a commencé à gérer une AP à Madagascar en 2008. GERP est un groupe de primatologues malagasy, avec un statut d'association nationale qui met la science au service de la gestion d'une AP.

**Site financé par la FAPBM :** Maromizaha (VI)

### **MBG - Missouri Botanical Garden**

ONG internationale créée en 1993 aux États-Unis, MBG a commencé à gérer une AP à Madagascar en 2002. Il s'agit d'une organisation spécialiste en botanique et en espèces floristiques.

**Sites financés par la FAPBM :** Analalava (IV) - Oronjia (V)

### **MNHN - Museum National d'Histoire Naturelle**

MNHN est une institution publique française créée en 1793 qui a commencé à gérer des AP à Madagascar en 2000. MNHN a adopté dans la gestion d'Antrema les recherches appliquées, la recherche fondamentale et la conservation en collaboration avec des universités de Madagascar.

**Site financé par la FAPBM :** Antrema (VI)

### **SAGE - Service d'Appui à la Gestion Environnementale**

Créée en 2002, Service d'Appui à la Gestion Environnementale (SAGE) est une association à but non lucratif. Sa mission principale est l'intégration de la dimension environnementale dans le processus de développement et de lutte contre la pauvreté. SAGE gère des AP à Madagascar depuis 2007.

**Site financé par la FAPBM :** Montagne des Français (V)

### **TPF - The Peregrine Fund**

TPF est une ONG internationale créée en 1970 aux États-Unis et implantée à Madagascar depuis 1990. Sa vocation est la conservation des espèces endémiques et menacées d'extinction (en particulier les oiseaux de proie, les oiseaux d'eau) ainsi que de leurs habitats.

**Sites financés par la FAPBM :** Mandrozo (V) - Tsimembo Manambolamaty (V)

### **WCS - Wildlife Conservation Society**

Créée en 1895 aux États-Unis et implantée à Madagascar depuis 1993, Wildlife Conservation Society (WCS) a commencé la gestion d'une AP à Madagascar en 1997. Sa mission est de sauvegarder la biodiversité et les espaces naturels par une démarche scientifique, des mesures de conservation et de l'éducation du citoyen.

**Site financé par la FAPBM :** Makira (II)

### **RBG Kew**

RBG Kew (Royal Botanical Gardens Kew) est une ONG britannique créée en 1759 et implantée à Madagascar depuis 1983 sous l'appellation de Kew Madagascar Conservation Center (KMCC). Elle est spécialisée dans la recherche et la conservation de la biodiversité des plantes et travaille en étroite collaboration avec les universités de Madagascar.

**Site financé par la FAPBM :** Massif d'Itremo (V)

# LISTE DES ACRONYMES

<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	<b>ISR</b>	Investissement Socialement Responsables
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus	<b>KfW</b>	Kreditanstalt für Wiederaufbau (Banque de développement allemande)
<b>AP</b>	Aire Protégée	<b>KPI</b>	Key Performance Indicator
<b>BCM</b>	Biodiversity Conservation Madagascar	<b>MBG</b>	Missouri Botanical Garden
<b>BIOFIN</b>	Initiative pour la finance de la biodiversité	<b>MDF</b>	Montagne Des Français
<b>BMS</b>	Brigade Mixte Spéciale	<b>MEDD</b>	Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
<b>CAFE</b>	Consortium Africain des Fonds Environnementaux	<b>METT</b>	Monitoring and Evaluation Tracking Tools
<b>C2D</b>	Contrat de Désendettement Développement	<b>MNHN</b>	Musée National d'Histoire Naturelle
<b>CC</b>	Changement Climatique	<b>MNP</b>	Madagascar National Parks
<b>CDB</b>	Convention sur la Diversité Biologique	<b>NAP</b>	Nouvelles Aires Protégées
<b>CdV</b>	Chaîne de valeurs	<b>ONE</b>	Office National pour l'Environnement
<b>CFA</b>	Conservation Finance Alliance	<b>OPJ</b>	Officier de Police Judiciaire
<b>CI</b>	Conservation International	<b>QMM</b>	Qit Minerals Madagascar
<b>CLP</b>	Comités locaux des parcs	<b>PAG</b>	Plan d'Aménagement et de Gestion
<b>CMI</b>	Complexe Mangoky Ihotry	<b>PGESS</b>	Plan de Gestion Environnementale et de Sauvegarde Sociale
<b>CMK</b>	Complexe Mahavavy Kinkony	<b>PN</b>	Parc national
<b>COSAP</b>	Comité d'orientation et de soutien aux AP	<b>Polisin'ala</b>	Garde-forestier
<b>CR</b>	En danger critique	<b>PSSE</b>	Plan de Sauvegarde Environnementale et Sociale
<b>CTF</b>	Conservation Trust Fund	<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>EN</b>	En danger	<b>PTA</b>	Plan de Travail Annuel
<b>ESG</b>	Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance	<b>RBG</b>	Royal Botanical Gardens
<b>FEC</b>	Fonds environnemental des Comores	<b>REDD</b>	Réduction des Émissions liées à la Déforestation et à la Dégradation des Forêts
<b>FAR-NAP</b>	Fonds d'Appui au Renforcement des Nouvelles Aires Protégées	<b>RS</b>	Réserve Spéciale
<b>FFC</b>	Fonds Fiduciaire pour la Conservation	<b>SAC</b>	Schéma d'Aménagement Communal
<b>FFEM</b>	Fonds Français pour l'Environnement Mondial	<b>SAGE</b>	Service d'Appui à la Gestion de l'Environnement
<b>FIS</b>	Fonds d'Intervention Spéciale	<b>SGES</b>	Système de Gestion Environnementale et Sociale,
<b>GCF</b>	Green Climate Fund	<b>SAPM</b>	Système des Aires Protégées de Madagascar
<b>GEF</b>	Global Environment Facility/Fonds pour l'Environnement Mondial	<b>SIG</b>	Système d'Information Géographique
<b>GERP</b>	Groupe d'Etude et de Recherche sur les Primates	<b>SRAT</b>	Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
<b>HY</b>	High Yield	<b>TPF</b>	The Peregrine Fund
<b>IBI</b>	Indice d'intégrité biotique des AP	<b>UNEP-WCMC</b>	UN Environment Programme World Conservation Monitoring Centre
<b>IDA</b>	Association internationale de développement	<b>VOI</b>	Vondron'olona ifotony (Communauté de base)
<b>IEG</b>	Indice d'Efficacité de Gestion	<b>VU</b>	Vulnérable
<b>IG</b>	Investment Grade	<b>WCS</b>	Wildlife Conservation Society
<b>IUCN/IUCN</b>	The International Union for Conservation of Nature	<b>WWF</b>	World Wide Fund for Nature
<b>IPC</b>	Indices des prix à la consommation		
<b>IPCH</b>	Indices des prix à la consommation harmonisés		



## Pour nous soutenir

Lot II K 44 Bis Ankadivato  
Antananarivo 101 - Madagascar

+261 20 22 605 13

[mail@fapbm.org](mailto:mail@fapbm.org)

 [www.fapbm.org](http://www.fapbm.org)

     [fapbm](#)